



LA MAISON MÉDICALE  
SORT DE TERRE

RENTÉE 2014 :  
NOUVEAUX RYTHMES  
SCOLAIRES VALIDÉS

ORGANISATION  
DU DÉNEIGEMENT

RAPPORT DE LA CHAMBRE  
RÉGIONALE DES COMPTES

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains / ÉTÉ 2013

# PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°19

## MAISON FORTE DE HAUTETOUR



Une ambition culturelle,  
artistique et montagnarde  
à Saint-Gervais

voir supplément



# RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

## LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SOULIGNE LA BONNE GESTION DE LA COMMUNE

Lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2013, a été présenté le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de Saint-Gervais au cours des exercices 2005 à 2011, dont les investigations portent sur la situation financière de la Commune, les opérations d'investissements, les délégations de service public et la gestion des domaines skiables.

Le rapport fait état d'une bonne gestion financière de la Commune pendant la période contrôlée.

### Synthèse du rapport de la Chambre Régionale des Comptes – exercices 2005 à 2011

Située au pied du Mont-Blanc, la commune de Saint-Gervais-les-Bains est fortement tournée vers le tourisme, hivernal et estival. Elle compte 5 781 habitants, 4 500 résidents secondaires, et dispose d'une capacité d'accueil de 30 000 lits. Son attractivité est également renforcée par la présence de thermes et d'un casino. Le domaine communal a été marqué en 2010 et 2011 par le risque de rupture d'une poche d'eau de 60 000 m<sup>3</sup> au cœur du glacier de Tête-Rousse menaçant d'inonder la commune en cas de rupture.

Saint-Gervais-les-Bains présente une situation financière tout à fait satisfaisante. Sa politique fiscale dynamique lui permet de générer suffisamment de ressources (20 M€ de produits de fonctionnement) pour dégager une capacité d'autofinancement nette positive (près de 3 M€) lui permettant d'assumer les importantes charges d'investissement liées à la dimension touristique de la commune (10 M€ de dépenses d'équipement).

L'endettement de la commune est resté maîtrisé lors de la période sous contrôle. Certains éléments auraient pourtant pu laisser craindre une détérioration relative de cette situation : niveau de charges générales élevé et en progression, politique soutenue d'investissements financée par un doublement de la dette, incertitudes résultant de la sécurisation du glacier de Tête-Rousse. Le durcissement général du recours au crédit a cependant conduit la commune à modérer son programme d'équipements et notamment à réviser son projet de pôle éducatif et sportif.

Malgré une baisse de la fréquentation au cours des dernières années, la situation des thermes et du casino devrait se stabiliser. L'examen de la concession des thermes et de ses avenants révèle toutefois des contradictions entre leurs stipulations et le droit de la commande publique : elles devront faire l'objet d'une attention particulière



par la collectivité. Les avenants à la concession du casino soulèvent quant à eux certaines réserves en ce qu'ils apparaissent bouleverser l'économie générale du contrat.

Le domaine skiable communal s'organise en trois secteurs, gérés par le biais de conventions de délégation de service public : le Bettex, Saint-Nicolas-de-Véroce et le Prarion (débordant sur la commune des Houches).

La gestion du secteur du Prarion a été profondément bouleversée depuis ces cinq dernières années. En vue de remédier au morcellement historique des concessions et aux difficultés relatives à leur exécution, Saint-Gervais-les-Bains a décidé de créer avec la commune des Houches limitrophe un SIVU destiné à être le gestionnaire de leur domaine commun. La résiliation des contrats antérieurs et la conclusion d'une nouvelle concession ont permis de rationaliser la gestion du secteur, processus qui demande néanmoins à être poursuivi.

La fréquentation générale de la station et l'utilisation de ses équipements touristiques se traduisent par des ressources importantes telles que la taxe de séjour et la taxe sur les remontées mécaniques : malgré un léger fléchissement, ces ressources présentent un caractère pérenne et stable à moyen terme.

La seule réelle incertitude pesant sur la commune réside dans la sécurisation du glacier de Tête-Rousse. Sur la base d'études du CNRS, une vaste opération de pompage a déjà été menée. Toutefois, aucune solution de long terme n'a encore été définitivement arrêtée. ■

## CONSULTER LE RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le rapport complet de la Chambre Régionale des Comptes est consultable par tous à la Mairie de Saint-Gervais. Si vous ne pouvez vous déplacer, une copie peut vous en être adressée, photocopies et envoi à vos frais, sur simple demande par téléphone à l'accueil de la Mairie au 04 50 47 75 66 ou par e-mail : [mairie@saintgervais.com](mailto:mairie@saintgervais.com).

# PROJECTIONS

SOMMAIRE

Actualité	2-3
Viabilité hivernale	4
Transports - Environnement	5
Budget	6
Associations	7
Tourisme	8
Événements	9
Nouveautés	10
Enfance - Jeunesse	11
Montagne	12
Urbanisme - Patrimoine	13
Vie locale	14 - 15
État civil	16
Maison Forte de Hautetour	
Supplément de 8 pages	



N°19 // ÉTÉ 2013

Directeur publication : Jean-Marc Peilleux

Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Elsa Riche

Rédacteurs : Hélène Coiquaud, Marie-Christine Dayve, Nathalie Deschamps, Marie-Christine Favre, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Didier Joseph, Jean-Marc Peilleux, Elsa Riche et les services municipaux.

Crédits photo : Sébastien Cosson, Nathalie Deschamps, Gilles Galloyer, Gérard Jayol, SEMCODA, Ski-club de Saint-Gervais, Pascal Tournaire, Mairie et OT de Saint-Gervais, Crèche municipale, X

Maquette : Scoop communication

Imprimerie Plancher

Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 8000 exemplaires

Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement.

Emballage biodégradable à base d'amidon de maïs



# ASCENSION DU MONT-BLANC

Le milieu montagnard, à l'unanimité, a donné un avis favorable aux recommandations du Préfet concernant la surfréquentation dans le site classé du Mont-Blanc.



Cela faisait 10 ans que l'équipe municipale mobilisait toutes les énergies pour que le Mont-Blanc retrouve son calme et sa vocation, celle d'accueillir des alpinistes qui rêvent d'atteindre son sommet en respectant ce site exemplaire.

C'est cette exemplarité que l'État français a consacrée lorsqu'il décida d'en faire un site classé le 14 juin 1951.

Malheureusement, depuis quelques décennies cette volonté s'est heurtée aux conséquences de l'excessive attractivité du Mont-Blanc. Ainsi, les valeurs mythiques qu'il représentait, la pureté, l'effort, l'humilité..., furent mises de côté pour être remplacées par un business à tout prix et à outrance. Pour le camoufler, certains ont même poussé l'excès jusqu'à défendre que, la montagne étant un espace de liberté, chacun y était libre d'y faire tout et n'importe quoi... y compris la souiller sans complexe.

C'est dans ce contexte que le 15 mars 2013 tous les acteurs de la montagne ont été réunis par M. Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie : Députée de la circonscription, Maires et Présidents des Compagnies des Guides de Chamonix et de Saint-Gervais,

représentants des administrations centrales, de la gendarmerie, de la société de secours La Chamoniarde, de la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne.

Le Préfet a rappelé que si la montagne constituait bien un espace de liberté, elle n'était pas une zone de non-droit. C'est dans le respect de ce principe que les propositions qu'il a faites ont été approuvées à l'unanimité.

Celles-ci consistent essentiellement à accentuer le dispositif de prévention et d'information en direction des candidats à l'ascension du Mont-Blanc, en particulier par la présence de gendarmes de haute montagne à Tête-Rousse et au col du Midi pendant 55 journées réparties pendant la saison d'alpinisme, de juin à septembre.

Leur mission est de sensibiliser les candidats à l'ascension aux règles essentielles à respecter pour réussir cette course dans de bonnes conditions (équipement, condition physique, météorologie...) mais aussi pour préserver l'environnement : interdiction de toute forme de camping dans le site classé du Mont-Blanc, réservation en refuges obligatoire...

Sur l'itinéraire saint-gervolain, les gendarmes vont s'adresser en premier lieu aux alpinistes qui transportent des tentes en leur rappelant que le camp de base de Tête-Rousse est le seul lieu de bivouac autorisé – et gratuit – dans le site classé du Mont-Blanc.

Les gendarmes auront aussi la possibilité de dissuader les récalcitrants qui voudraient camper plus haut en plaçant le matériel de camping dans une consigne prévue à cet effet au refuge de Tête-Rousse, le temps qu'ils réalisent leur ascension.

La Commune de Saint-Gervais maintiendra quant à elle le dispositif d'information qu'elle met en place depuis plusieurs années : sensibilisation des alpinistes par la présence d'un « ambassadeur » au terminus du tramway du Mont-Blanc et celle d'un alpiniste népalais, Tsering Phintso Sherpa, à Tête-Rousse pour rappeler les règles de l'ascension.

Jean-Marc Peillex, Maire, et l'ensemble des élus saint-gervolains ont salué la volonté et l'implication de Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie, qui a su réunir tous les acteurs de la montagne autour d'un seul objectif : le respect du Mont-Blanc.

La page de l'irrespect est tournée. ■

Le camp de base de Tête Rousse accueille gratuitement et sans réservation les alpinistes souhaitant camper pour leur ascension du Mont-Blanc.

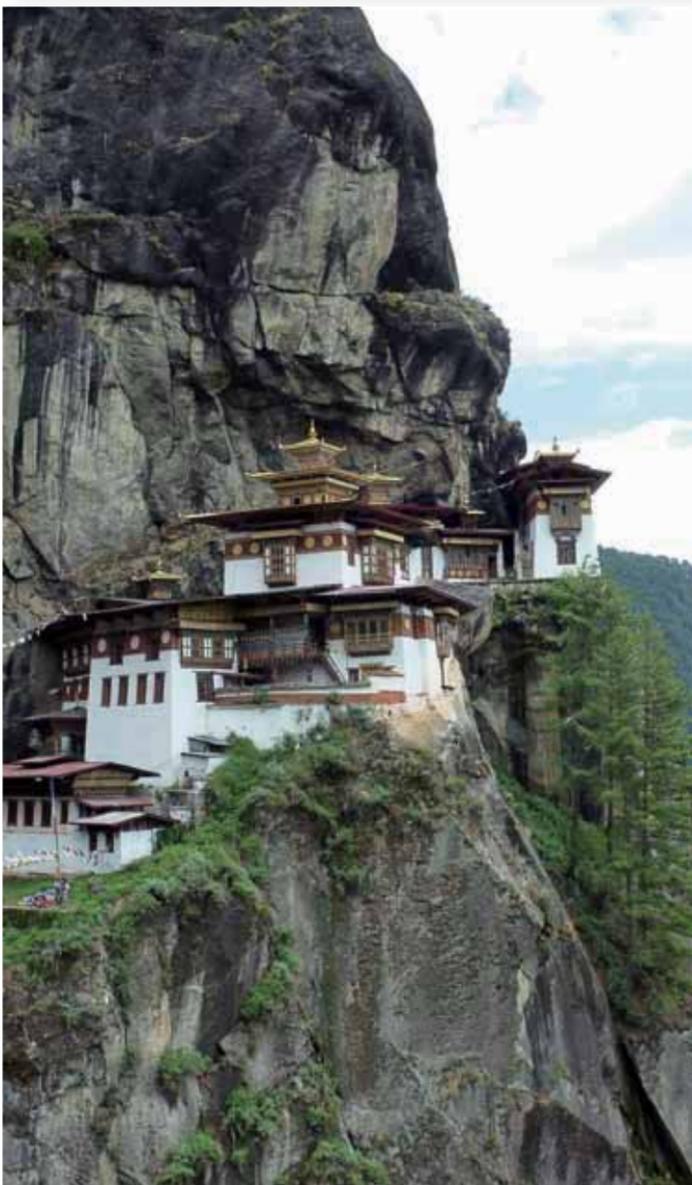


## LA FAMILLE ROYALE DU BHOUTAN À SAINT-GERVAIS

Le 17 juin dernier, des membres de la famille royale du Bhoutan se sont rendus à Saint-Gervais pour une visite amicale et une découverte de notre commune. Ils ont apprécié la vue sur le Mont-Blanc depuis le Bettex, le nouveau pont et sa base de saut à l'élastique mais aussi les thermes et ses sources chaudes car ils espèrent dans un avenir proche exploiter leurs propres sources à des fins touristiques. C'est une rencontre entre l'un des princes et le Maire de Saint-Gervais lors d'un voyage privé au Bhoutan qui a été à l'origine de cette visite.

Ce petit pays d'Himalaya situé entre l'Inde et la Chine s'ouvre doucement au tourisme mais dans le respect de sa culture et ses traditions et dans la volonté de préserver l'environnement, en limitant le nombre de touristes à 100 000 par an et en leur demandant de s'acquitter d'une taxe de plusieurs centaines de dollars par jour.

D'autres échanges entre Saint-Gervais et le Bhoutan verront le jour suite à ce premier contact, dans les mois qui viennent. ■



Takshang est le plus célèbre des monastères bouddhistes du Bhoutan. Il est accroché à une falaise à 3 120 mètres d'altitude, environ 700 mètres au-dessus de la vallée de Paro.



Michel Cugier, Commandant de gendarmerie, Francis Bianchi, Sous-Préfet de la Haute-Savoie, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, Son Altesse la Reine Mère, le Prince Ugyen, la Princesse Chimi et son mari, Dasho Sangay.

## INFORMATION SUR L'ORGANISATION DU DÉNEIGEMENT À SAINT-GERVAIS

Lorsqu'il neige, il n'est pas possible d'intervenir partout au même moment. Chaque secteur est déneigé au maximum deux fois par jour à environ huit heures d'intervalle. Voici toutes les informations qui vous seront utiles pour l'hiver prochain :

### Qui déneige quelles voies ?

- **Routes départementales**  
Déneigées par le Conseil Général de la Haute-Savoie : axes en direction du Fayet, des Contamines, de Megève, du Bettex et de Saint-Nicolas-de-Véroce.
- **Voies communales**  
Déneigées par la Commune de Saint-Gervais ainsi que des entreprises privées mandatées.
- **Chemins ruraux**  
Ne font pas partie de l'obligation d'entretien à la charge de la Commune.

**Depuis la mise en circulation du pont, les rues du centre-bourg de Saint-Gervais font partie de la voirie communale.**

### Les moyens de la Commune de Saint-Gervais

- **Moyens matériels**  
Dix véhicules ainsi que des fraises et motoculteurs équipés de lames.
- **Moyens humains**  
Personnel communal : vingt chauffeurs, cinq agents de voirie, deux patrouilleurs ainsi que tout le personnel du centre technique communal si besoin.  
Entreprises privées : cinq sous-traitants ont plus particulièrement en charge l'évacuation de la neige et le déneigement de certains parkings.

### Comment s'organise le déneigement des 60 km de routes communales ?

Le territoire communal se divise en dix secteurs nécessitant environ huit heures de déneigement continu pour une tournée.

Un patrouilleur suit l'évolution des conditions



météorologiques et déclenche au besoin la tournée matinale de déneigement, de salage ou de gravillonnage. En cas de chute de neige continue, une autre équipe prend le relais et repart pour une deuxième tournée l'après-midi.

Ces deux interventions ont lieu entre 4h du matin et 21h le soir. Cette organisation est imposée par le respect du Code du travail.

Les opérations de déneigement sont adaptées à

l'altitude, à la largeur des routes et à leur pente. L'augmentation du nombre de constructions a une incidence : la diminution des lieux de stockage de la neige nécessite de plus en plus souvent son évacuation. Certains résidents compliquent les opérations de déneigement en stationnant leurs véhicules sur la route au lieu de les garer sur leur propriété. La police municipale est chargée de verbaliser les contrevenants.

**Le déneigement est prioritaire pour les routes sur lesquelles circulent les transports en commun, celles qui desservent les lieux et bâtiments publics, les groupes scolaires, les centres-bourgs et les voies les plus empruntées. ■**

## LES RÈGLES POUR FACILITER LA CIRCULATION ET ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

- **Équipement adapté :**  
les pneus neige ou les équipements spéciaux sont obligatoires pour tous les véhicules.
- **Stockage de la neige :**  
il est interdit de redéposer la neige sur les voies publiques déneigées, en cas d'accident votre responsabilité serait engagée.
- **Règles de stationnement :**  
afin de faciliter l'intervention des engins, les véhicules ne doivent pas être garés en bordure de route ou sur la chaussée. Chaque habitation ou immeuble doit avoir un espace de stationnement privé suffisant et déneigé.

En cas de fortes intempéries, prévoyez un délai supplémentaire pour vos déplacements et restez vigilants.

La gendarmerie et la police sont chargées de faire respecter ces règles de droit et de bon sens.



# BIENTÔT UN TRANSPORT À LA DEMANDE VERSION INTERCOMMUNALE

## UNE AVANCÉE CONSIDÉRABLE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS AU PAYS DU MONT-BLANC

Il sera bientôt plus aisé de se déplacer au Pays du Mont-Blanc sans utiliser son véhicule personnel. Sous l'impulsion de son Président, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, la CCPMB – Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc – a validé la mise en place sur son territoire d'un service de transport à la demande, appelé communément « TAD ».

Le Conseil général est normalement l'autorité organisatrice des transports sur le territoire mais il peut déléguer partiellement sa compétence aux communes ou aux communautés de communes pour des services bien précis.

Le Conseil général, la CCPMB et la CCVCMB (Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc) travaillent ensemble pour finaliser le plan de transport du département : il s'agit de coordonner toutes les offres de transport, train, bus, navettes, pour aboutir à un ensemble cohérent répondant aux besoins de déplacements à l'intérieur et au-delà du territoire du Pays du Mont-Blanc. Le TAD viendra en complément des navettes touristiques (essentiellement les skibus) et les lignes Lihsa du Conseil général. Cette nouvelle offre de

transport a pour objectif de répondre avant tout aux besoins des résidents permanents : sa vocation n'est pas la desserte touristique.

**Le territoire est découpé en trois zones :**

- **La Plaine** : Passy, Sallanches, Domancy, Cordon.
- **Le Val Montjoie** : Les Contamines, Saint-Gervais.
- **Le Val d'Arly** : Combloux, Demi-Quartier, Megève, Praz-sur-Arly.

Le Fayet et les Plagnes appartiennent à deux zones : la Plaine et le Val Montjoie.

À l'intérieur de chaque zone, la prise en charge et la dépose se feront aux points d'arrêt existants. Les personnes à mobilité réduite pourront être prises devant chez elles. Pour aller d'une zone à l'autre, la prise en charge sera

possible à tous les arrêts existants, mais la dépose se fera à quelques arrêts identifiés, comme le centre-ville, l'hôpital ou la gare. Le service fonctionnera toute l'année sauf les jours fériés.

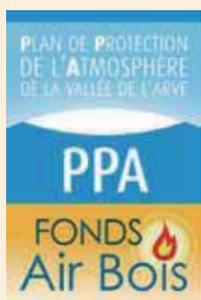
Les usagers devront réserver la veille avant 17h30 à partir d'un numéro Vert gratuit. Comme pour le TAD de Saint-Gervais, le coût pour les usagers sera symbolique : l'adhésion sera de 20 euros pour l'année ou 5 euros pour la semaine. Gratuité pour les moins de 25 ans, les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes à mobilité réduite. Les déplacements à l'intérieur d'une zone seront gratuits, les trajets d'une zone à une autre coûteront 2 euros. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés et les élèves ne pourront pas utiliser le TAD pendant

les périodes scolaires. Saint-Gervais, qui a déposé la marque « Facilibus », a proposé que cette appellation soit reprise pour le TAD intercommunal.

Trois navettes de 5 à 9 places circuleront à partir du 2 septembre 2013. Une navette de 20 places est en option. Selon le succès de ce TAD et selon les budgets disponibles, le nombre de véhicules pourrait être augmenté dans l'avenir, les élus de la CCPMB envisagent même la création d'un « Périmètre de Transport Urbain » au cas où le plan de Transport du Département ne prendrait pas suffisamment en compte les besoins de notre territoire. C'est une belle avancée en matière de transport, pour répondre aux besoins des habitants, pour contribuer aux économies de carburant et surtout pour lutter contre la pollution de notre atmosphère. ■

## DU NOUVEAU POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

### UNE AIDE DIRECTE AUX PARTICULIERS POUR REMPLACER LEUR ANCIEN POÊLE OU LEUR FOYER OUVERT



Après les mesures prises dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère - PPA -, mesures contraignantes souvent mal perçues par les habitants comme la limitation de vitesse en cas de pic de pollution, l'interdiction du brûlage des déchets verts, le chauffage au bois pointé comme grand responsable d'émission de particules fines..., voici une mesure qui devrait être appréciée par les usagers de ce mode de chauffage.

La signature du « Fonds Air Bois » officialise l'attribution d'une aide directe forfaitaire de 1 000 € aux particuliers volontaires pour moderniser leur installation de chauffage au bois. L'énergie bois est considérée comme une « énergie renouvelable » à condition d'en faire un combustible plus propre.

Les inconvénients du chauffage au bois peuvent en effet être largement réduits par :

- l'utilisation d'appareils performants,
- le bon entretien de ces appareils,
- la qualité du combustible.

Les appareils de chauffage bien entretenus sont beaucoup moins polluants. Le ramonage est bien sûr au moins une fois par an. Tout comme les appareils à bûches, les appareils à granulés bois sont éligibles à cette aide. La qualité du bois de chauffage est primordiale pour réduire les émissions de particules, et celui-ci doit être suffisamment sec au moment où il est utilisé : moins de 20 % d'humidité.

L'État, la Région, le Conseil général et cinq communautés de communes de la vallée de l'Arve sont partenaires de ce Fonds Air Bois, mais c'est le SM3A – Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords – qui gère les dossiers.

Le Fonds Air Bois est un dispositif expérimental exceptionnel prévu sur 4 ans. Les pouvoirs publics comptent sur le caractère incitatif des mesures pour renouveler rapidement au moins 3 000 appareils. L'impact de ce Fonds Air Bois sur la qualité de l'air sera bien sûr évalué, et déjà d'autres régions sont intéressées par les résultats.

#### Conditions pour obtenir cette aide de 1 000 €

- Vous habitez l'une des 41 communes du territoire du PPA de la vallée de l'Arve.
- Votre logement est une résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans.
- Vous utilisez une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière...).
- Votre nouveau matériel dispose du label Flamme verte 5 étoiles ou

équivalent, et ses émissions de particules sont inférieures à 50 mg/Nm<sup>3</sup>.

- L'installation est réalisée par un chauffagiste qualifié : « QualiBois », ou équivalent – signe Reconnu Grenelle de l'Environnement.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides, notamment avec le crédit d'impôt. ■

**Pour plus d'informations sur le Fonds Air Bois et retirer le dossier de demande d'aide :**

- site Internet du SM3A : [www.riviere-arve.org](http://www.riviere-arve.org)

- Claire Brivet, chargée de mission Fonds Air Bois au SM3A : 04 50 25 60 14 ; [cbrivet@sm3a.com](mailto:cbrivet@sm3a.com)

- Dossiers à retirer auprès des Mairies ou de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

## BUDGET COMMUNAL : MODE D'EMPLOI

Le budget d'une commune répond à un certain nombre de critères imposés par la loi : il prévoit et autorise, pour une année, l'ensemble des charges et des ressources d'une commune.

Le budget est adopté par le Conseil Municipal avant sa transmission au Préfet pour contrôle de la légalité. Il doit être équilibré avec des dépenses égales aux ressources, et sincère. Une commune ne peut dépenser plus que ce dont elle dispose.

Le budget de la ville de Saint-Gervais, appelé « budget ville », comporte deux sections : le fonctionnement et les investissements.

A cela s'ajoutent quatre budgets annexes :

- Budgets eau et assainissement
- Budget culture
- Budget transport
- Budget de la Régie de l'Office de Tourisme

L'enjeu du budget est d'assurer le financement des investissements économiquement porteurs (croissance, emploi) dans un contexte de maîtrise de l'endettement et de gestion rigoureuse pour maintenir un niveau de service aux résidents et non-résidents de la commune.

L'intégralité du budget est consultable à la Mairie de Saint-Gervais auprès du service finances. ■

## FOCUS SUR LE BUDGET VILLE :



### Fonctionnement : 18 565 000 €

La partie fonctionnement du budget ville prévoit les dépenses de fonctionnement global de la collectivité. Le solde dégagé par l'excédent de ressources par rapport aux dépenses constitue l'autofinancement et est destiné au financement des investissements, il s'élève pour 2013 à 2 487 000 €.

### Ressources

#### Impôts et taxes : 12 400 000 € soit 67 % du total

La principale ressource de la commune vient des impôts et taxes dont 85 % de la taxe d'habitation, la taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises (ex taxe professionnelle).

#### Dotations et participations : 3 358 000 €

Cette somme attribuée à la Commune par l'État est en diminution du fait de la loi de programmation des finances publiques qui prévoit que les collectivités locales contribuent à l'effort de redressement.

#### Produits et services : 600 000 €

Il s'agit des recettes sportives, sociales, scolaires et culturelles.

#### Autres produits : 1 150 000 €

Il s'agit des locations d'immeubles, diverses redevances...

### Charges

#### Charges à caractère général : 3 390 000 € soit 18 % du total

Pour diminuer ces dépenses, il a été demandé un effort important de réduction, de l'ordre de 5 %, à tous les services de la collectivité.

#### Charges de personnel : 5 513 000 € soit 30 % du total

#### Autres charges de gestion courante : 3 351 000 € soit 18 % du total dont :

- 670 000 € de subventions aux associations,
- 1 042 000 € pour la Régie de l'Office de Tourisme
- 382 000 € pour le service incendie
- 340 000 € pour les transports
- 261 000 € pour le budget Culture
- 123 000 € pour le CCAS

#### Charges financières : 1 340 000 €

Intérêts au titre du remboursement de la dette.

### Investissements : 24 136 000 €

La partie investissement du budget ville retrace les investissements en cours et les investissements nouveaux ainsi que leur financement.

### Recettes

#### Capacité d'autofinancement 2013 : 2 487 000 €

#### Affectation des réserves : 5 555 000 €

Somme résultant de la capacité d'autofinancement de l'année précédente.

#### Recours à l'emprunt : 9 000 000 d'€

#### Dotations, participations, subventions : 2 797 000 €

### Dépenses

#### Remboursement de la dette en capital : 1 400 000 €

#### Travaux nouveaux : 15 091 000 €

#### Travaux en cours : 6 845 000 €

#### Subventions d'équipements versées : 540 000 €. ■

## TAUX COMMUNAUX ET ENDETTEMENT EN BAISSÉ

### Fiscalité

Le produit fiscal est égal à la base fiscale multipliée par le taux communal. Si le taux communal est fixé par chaque commune, les bases fiscales des valeurs locatives sont elles revalorisées chaque année par les services de l'État. C'est pour cela que dans une commune comme Saint-Gervais, qui baisse les taux communaux, la somme à régler par chaque contribuable est elle supérieure à celle des années précédentes.

### Taux communaux 2013

- Taxe d'habitation : 21,17 %
- Taxe foncière bâti : 18,67 %
- Taxe foncière non-bâti : 46,22 %
- Cotisation foncière des entreprises : 25,88 %

Soit une baisse d'environ 0,6 % des taux communaux, votée par le Conseil municipal d'avril 2013.

### Endettement

Encours de la dette :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2001 : 27 942 000 €
- au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : 18 468 000 €

Soit une baisse de 34 % de l'endettement de la Commune sur 12 ans.



## L'ÉQUIPE DE CURLING DE SAINT-GERVAIS AUX JEUX OLYMPIQUES ?



Le curling à Saint-Gervais est désormais un sport incontournable, tout particulièrement depuis la victoire aux championnats de France messieurs de l'équipe de Saint-Gervais le 24 février dernier à Genève. C'est en gagnant 7-3 contre l'équipe de Megève que nos Saint-Gervolains sont devenus champions de France. Félicitations à eux !

L'équipe était alors composée de Frédéric BUTTOUDIN, Rodolphe VINCENT, Guillaume VINCENT (Contre-Skip), Joffrey VINCENT (Skip) et Tom BERRIN (Alternate). Cette équipe a été depuis proposée par la Fédération

Française des Sports de Glace pour représenter la France aux prochains championnats d'Europe de curling en décembre 2013. Le club de Saint-Gervais comprend désormais deux équipes de France car l'équipe junior est elle aussi Équipe de France. Les années à venir seront donc bien remplies pour nos sportifs.

L'équipe championne de France messieurs a confirmé sa suprématie le 7 avril 2013 en remportant le Tournoi International de Valence et le titre de champion de Ligue Rhône-Alpes 2013 de curling. ■

## REMISE OFFICIELLE DES SOMMES RÉCOLTÉES AU PROFIT D'ASSOCIATIONS LORS DE LA SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE, DE LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES ET DU FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Comme chaque année, certains événements de la Commune de Saint-Gervais ont été l'occasion de soutenir des associations locales. Chacune associée à un événement, l'association Monestier Les Myriams, l'Association Laïque des Petits Écoliers Saint-Gervolains et le Sou de l'École du Fayet ont pu tenir une buvette pour récolter des fonds.

### SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE

Association Monestier Les Myriams ~ 5 396 € de bénéfice ~

### FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Association Laïque des Petits Écoliers Saint-Gervolains ~ 1 578 € de bénéfice ~

### SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Association le Sou de l'École du Fayet ~ 739 € de bénéfice ~

Une cérémonie officielle de chèques à ces associations a eu lieu à la Mairie de Saint-Gervais mardi 18 juin 2013. L'occasion de faire le bilan et de remercier les nombreux bénévoles sans lesquels ces associations ne pourraient fonctionner.



## 670 000 € DE SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2013

### Culture-Social

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 2 500 € / Amicale du personnel communal : 4 000 € / Anciens combattants Saint-Gervais - Anciens AFN : 200 € / Familles rurales : 500 € / Improjet - Estivales : 1 000 € / Jeunes sapeurs-pompiers Saint-Gervais : 1 000 € / Jeunes sapeurs-pompiers Passy-Le Fayet : 200 € / Petit Train Parc Thermal : 1 000 € / Batterie Fanfare : 4 000 € / Chorale Chantejoye : 1 000 € / Chorale Montjoie : 1 000 € / Comité jumelage : 8 000 € / École musique : 57 240 € / Harmonie municipale : 8 700 € / MJC : 159 410 € / Mont-Blanc Photo Festival : 5 000 € / Salon livre de montagne : 800 € / Musique en vie : 3 000 € / Saint-Gervais Patrimoine vivant : 1 000 € / Sole Pertuis dont bibliothèque : 1 000 €.

### Sport-Montagne

Association mur d'escalade : 11 000 € / Saint-Gervais Vol libre : 700 € / Comité organisation

compétitions de ski coupe du monde : 2 000 € / Compagnie des guides : 1 500 € / Curling club : 3 000 € / Danse sur glace : 38 593 € / Football club Montjoie : 10 000 € / Hockey club Pays du Mont-Blanc : 75 000 € / Montagn'hard : 1 000 € / Mont-Blanc Natation : 11 000 € / Open Tennis : 10 000 € / Secours en montagne : 1 500 € / Ski club Saint-Gervais : 61 000 € / Ski club Saint-Nicolas : 12 000 € / Slalomiales : 3 000 € / Société Pêche et pisciculture : 1 100 € / Sporting Hockey-Club : 60 000 € / Tennis club : 5 500 € / UTMB : 1 500 € / USMB : 500 €.

### Agriculture

Alliance Conseil contrôle laitier : 1 050 € / Compagnie âniers et muletiers Val Montjoie : 1 000 € / Foire agricole : 7 500 € / Groupement Défense Vaccination : 1 700 € / Races Alpines Réunies : 1 000 € / Embellissement fermes : 25 000 € / Syndicat agricole - eau : 2 000 €.

### Tourisme

Fête des bûcherons : 800 € / La Chamoshire : 4 800 €.

### Éducation

ALPES : 3 100 € / Comité classes découverte : 6 000 € / Comité classes transport à la journée : 3 000 € / Sou de l'école du Fayet : 2 500 € / Collège Saint-Jean-Baptiste : 200 € / Association sportive collège de Varens : 400 € / Foyer socio-éducatif collège de Varens : 400 € / Foyer socio-éducatif du Lycée du Mont-Blanc : 400 € / Association sportive lycée du Mont-Blanc : 400 € / Élan sportif collège Saint-Joseph : 240 € / lycée privé Combloux : 90 € / lycée Mont-Blanc - devoir de mémoire : 200 € / Maison familiale le Belvédère : 40 € / FSE collège de Rochebrune : 200 € / Prévention routière : 100 € / USEP : 1 500 €.

## COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Les événements organisés par la Commune et son Office de tourisme rythment tout au long de l'année la vie de Saint-Gervais et contribuent fortement à la promotion de notre destination touristique.



Les sites touristiques assurent à longueur d'année leur promotion pour développer leur notoriété, séduire de nouveaux clients et fidéliser les vacanciers. Salons grand public ou professionnels, Internet, éditions, relations presse, achat d'espaces publicitaires, sont autant d'outils à la disposition des responsables marketing. À ceux-là s'ajoute l'organisation d'événements qui génèrent des retombées médiatiques importantes, tant dans la presse écrite que dans les médias audiovisuels ou en ligne.

La stratégie de Saint-Gervais intègre depuis de nombreuses années l'événementiel. Le Festival Mont-Blanc d'Humour, qui fêtera en 2014 ses 30 ans, en est la meilleure illustration. La programmation de spectacles de qualité, la présence d'artistes ou de personnalités de renom, les partenariats mis en place avec les médias tant nationaux (M6, W9, Rire et Chansons...) que locaux (Radio Mont-Blanc, *Le Dauphiné libéré*, TV8 Mont-Blanc...), les campagnes de publicité, exercent une forte attractivité sur les journalistes, et les retombées dans la presse justifient pleinement le budget alloué au Festival.

Le choix des événements fait l'objet d'une réelle réflexion, afin qu'ils soient cohérents avec la stratégie marketing de la destination. Les valeurs de la destination doivent être portées par les événements. Ainsi, pour Saint-Gervais, la convivialité,

la protection de l'environnement, l'innovation, la culture pour tous, les valeurs du sport et de la montagne doivent être des critères de sélection des manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives.

L'accueil, du 21 au 23 juin dernier, du Pandathlon Saint-Gervais Mont-Blanc, organisé en collaboration avec WWF, correspond totalement au positionnement « Montagne à l'État Pur » que la Commune promeut depuis plus de 10 ans. La couverture média, la participation de très nombreuses entreprises, le « buzz » sur la toile Internet, concourent au développement de notre notoriété. Les participants à ce rendez-vous unique en Europe, plus de 300 cette année, sont autant de relais d'opinion qui contribueront à la promotion de Saint-Gervais, le fameux « bouche-à-oreille ». Par ailleurs, les animations de WWF dans les écoles de la commune et l'organisation du Pandathlon durant 3 ans permettent d'ancrer celui-ci dans la vie de la commune et de pérenniser les retombées médiatiques qu'il génère. Associer le nom de notre commune à celui d'une organisation mondialement connue valorise notre destination.

L'organisation d'événements culturels tout au long de l'année contribue par ailleurs à la diversification de notre offre touristique. Il nous faut promouvoir une montagne accueillante

et vivante, où les sportifs ne sont pas les seuls à trouver leurs plaisirs. La Foire agricole d'automne porte également des valeurs essentielles de Saint-Gervais – tradition, authenticité, ruralité – et touche une clientèle de proximité, qui nous tient particulièrement à cœur.

La liste des manifestations de Saint-Gervais est longue et diversifiée : il ne s'agit pas aujourd'hui de la rallonger, mais d'évaluer et de juger de la pertinence de la poursuite des différents événements. En marketing touristique, un événement est un produit, avec une phase de croissance, une phase de maturité et une phase de déclin. Il faut savoir identifier cette dernière, afin de mettre un terme à un événement qui devient obsolète, incohérent avec la stratégie de la station et ne satisfaisant plus les attentes tant des résidents permanents que des vacanciers. Cela est d'autant plus nécessaire que les budgets alloués sont importants. Parallèlement, il est important de réfléchir en permanence à l'organisation et à l'accueil de nouvelles manifestations, correspondant aux nouvelles tendances et porteuses d'innovation.

C'est tout l'enjeu de l'une des missions que le Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme a confiée à l'équipe de celui-ci, dans l'intérêt tant de la vie locale que du développement de la destination Saint-Gervais. ■

## CAMPAGNES ANNUELLES DANS LE MÉTRO PARISIEN



Cet hiver, 220 affiches ont pris stratégiquement place dans le métro parisien pour une campagne de notoriété qui n'est pas passée inaperçue, du 30 janvier au 5 février 2013.



Toujours dans le métro parisien, le Festival d'Humour s'est comme chaque année invité sur 150 points d'affichage, du 11 au 17 mars 2013.



## OBJECTIFS 2013 DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de tourisme de Saint-Gervais, en régie municipale depuis décembre 2011, assume au quotidien des missions qui lui ont été confiées par la commune : accueil, animation, organisation d'événements, communication, gestion de la place de marché « Open System », mise à jour du site Internet, relation avec les partenaires locaux, etc., sans évoquer les tâches administratives qu'il doit remplir. C'est « la partie visible de l'iceberg », tant par les habitants de la commune que par les vacanciers ou les professionnels de la station. Au-delà de ces missions, l'Office de tourisme contribue également à l'essor du tourisme local, au développement et à la diversification de l'offre touristique, à la promotion de la destination en France et à l'étranger ainsi qu'à une démarche prospective pour être en phase avec les attentes des marchés. Lors de sa séance du 5 juin 2013, le Conseil d'exploitation de la régie a fixé les principaux objectifs pour l'année 2013 :

- Classement de l'Office de tourisme en catégorie 1
- Obtention de la marque « Qualité Tourisme »
- Amélioration de l'accueil

- Élaboration de la stratégie marketing
- Développement de la collaboration avec les organismes institutionnels du tourisme
- Mise en place des contrats de partenariat avec les professionnels
- Création d'outils de communication interne
- Optimisation de la place de marché Internet
- Évaluation des événements et création de nouvelles manifestations
- Développement des activités de moyenne montagne
- Développement de l'offre famille
- Gestion de la relation client avec les curistes
- Renforcement du positionnement « station de sports d'hiver »
- Définition d'une stratégie « tourisme d'affaires »
- Optimisation des outils de promotion en ligne
- Démarche Développement Durable de l'Office de tourisme

L'équipe de l'Office de tourisme est chargée de mettre en œuvre les actions qui permettront d'atteindre ces objectifs, et la direction est à la disposition des professionnels pour leur exposer cette stratégie. ■

## AGENDA ÉTÉ 2013

- 22-23 juin**  
Pandathlon Saint-Gervais Mont-Blanc
- 24 juin - 28 juin**  
Semaine musicale
- 28 juin - 30 juin**  
Fête de la MJC
- 30 juin**  
Lé Zestivales dé Zenfants
- 5 juillet**  
Concert d'été de l'Harmonie municipale
- 5 juillet - 7 juillet**  
2<sup>e</sup> Festival international du film sur les glaciers et l'eau
- 6 - 7 juillet**  
La Montagn'Hard - 5<sup>e</sup> édition du Mont-Joly Ultra Tour
- 6 - 20 juillet**  
Festival du Baroque du Pays de Mont-Blanc
- 12 juillet**  
100 ans du TMB au Nid d'Aigle
- 13 juillet**  
Concert d'été de l'Harmonie municipale
- 13 - 21 juillet**  
11<sup>e</sup> Open de tennis
- 14 juillet**  
Fête nationale - Bal et feux d'artifice
- 15 - 20 juillet**  
Festival de musique « Les Indézikables »
- Dimanche 21 juillet**  
27<sup>e</sup> Montée du Nid d'Aigle  
10<sup>e</sup> Randonid'aigle
- 26 juillet**  
Concert de l'Harmonie municipale
- 2 - 6 août**  
Rencontres Musique et Patrimoine : *Montagnes vivantes... Musiques en fête*
- 4 août**  
Fête des Guides du Val Montjoie  
Fête du village de Saint-Nicolas-de-Véroce
- 7 août**  
Fête du Parc thermal
- 12 août**  
Concert *Violoncelle et accordéon*
- 15 août**  
Bal et feux d'artifice
- 16 - 18 août**  
Bourse aux minéraux
- 24 - 25 août**  
Rencontre folklorique *La Rioule*
- 29 août**  
Tour de l'Avenir
- 30 août**  
11<sup>e</sup> The North Face® Ultra-Trail du Mont-Blanc®
- 1<sup>er</sup> septembre**  
Concours et Fête des Bûcherons
- 13 - 15 septembre**  
Les Z'estivales Improjet
- 14 septembre**  
La Diagonale du Mont-Joly
- 8 - 13 octobre**  
6<sup>e</sup> Salon 4807 Flying Light
- Dimanche 20 octobre**  
36<sup>e</sup> Foire agricole de Saint-Gervais  
Concert *La Bandabera*
- EXPOSITIONS**
- 5 - 19 juin**  
Exposition peintures NICODI  
Salle Géo Dorival
- 7 juin - 15 novembre**  
Exposition KAVIIK Sagesses 2  
Parc thermal - Le Fayet
- 24 juin - 13 juillet**  
Exposition peintures Émilie BOUCHARD  
Salle Géo Dorival
- 26 juin - 28 août**  
Exposition de Muriel MILLERET  
Les Thermes de Saint-Gervais
- 5 juillet - 1<sup>er</sup> septembre**  
Exposition Miguel CHEVALIER  
Pile Pont Expo
- 12 juillet - 13 août**  
Exposition Catherine BAAS  
Espace Mont-Blanc
- 19 - 30 juillet**  
Exposition Combats de Reines - Jean-Christophe Van Waes  
Salle Géo Dorival
- 1<sup>er</sup> août - 19 août**  
Exposition Ciseaux, Pinceaux, Photos  
Salle Géo Dorival
- 22 août - 1<sup>er</sup> septembre**  
Exposition Joëlle BERNARD - Gilles PERINET  
Salle Géo Dorival
- 6 - 22 septembre**  
Exposition Pippa SPIRES  
Salle Géo Dorival
- 19 - 29 juillet**  
Mont-Blanc Photo Festival  
Maison forte de Hautetour
- 20 juillet - 16 septembre**  
Exposition photographies FRANCESCA MANTOVANI  
Saint-Nicolas-de-Véroce
- ET AUSSI**
- Tous les jeudis** : l'heure du conte,  
**Tous les mercredis** : le mercredi des enfants, ainsi que les visites guidées du Sentier du Baroque, les brocantes-antiquités, les cross relais nocturnes et bien d'autres animations.  
Programme complet auprès des Offices de Tourisme.

## AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE DU FAYET

L'agrandissement du restaurant scolaire du Fayet a été inauguré le 12 mars 2013. Il s'agissait d'une



augmentation de la capacité de la salle de restaurant et d'un déplacement des sanitaires dans une extension du bâtiment pour un coût total de 148 583 € HT. Une subvention de l'État, d'un montant de 47 880 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été allouée à ce projet par le Préfet de la Haute-Savoie. Le Conseiller général du Canton a accordé une subvention de 30 000 €. Le reste a été financé par la commune.



## LES MYRIAMS - EHPAD LE VALMONTJOIE : FIN DES TRAVAUX D'EXTENSION

L'EHPAD offre aujourd'hui 16 places pour des personnes âgées autonomes au sein de la Petite Unité de Vie.



Après l'ouverture de la première unité de vie protégée pour l'accueil des personnes désorientées (Unité Alzheimer – capacité d'accueil de 24 lits) du Pays du Mont-Blanc, la « Petite Unité de Vie » pour l'accueil des personnes âgées autonomes a été inaugurée le 13 avril dernier. Cette partie de l'établissement est la dernière à entrer en fonction, et les travaux entamés en 2010 sont donc terminés. L'EHPAD a désormais une capacité de 80 lits : 24 pour personnes désorientées et 56 en maison de retraite médicalisée et la Petite Unité de Vie de 16 places pour personnes âgées autonomes logées en 14 studios dont 2 doubles. L'accueil de jour est maintenu

pour les 6 places qui existent depuis 2006, et plus de 70 employés équivalents temps plein travaillent sur le site.



## POSE DE LA 1<sup>RE</sup> PIERRE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA MAISON MÉDICALE DE SAINT-GERVAIS



Situé à l'emplacement de l'ancien cinéma à côté du parking couvert, la future maison médicale de Saint-Gervais sera particulièrement bien placée pour tous les Saint-Gervolains qui doivent recevoir des soins médicaux. Les professionnels de santé seront repartis sur trois niveaux et plus de 800 m<sup>2</sup>. Il est prévu d'y rassembler des médecins, infirmiers,

kinésithérapeutes, dentiste, orthophoniste, ostéopathe... La pose de la 1<sup>re</sup> pierre du chantier a eu lieu le 30 mai 2013, l'occasion de marquer le coup et lancer le chantier en présence de personnalités et des futurs professionnels qui occuperont le bâtiment. Les travaux s'échelonnent d'avril 2013 à mai 2014.



## SAINT-GERVAIS EST LA PREMIÈRE COMMUNE DE LA CIRCONSCRIPTION DU MONT-BLANC À AVOIR ARRÊTÉ LES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2014



Comme convenu à la commission scolaire du 12 mars 2013, l'ensemble des acteurs de l'éducation s'est retrouvé le 18 juin autour de M<sup>me</sup> Naumovic, inspectrice de l'Éducation nationale. Les directeurs des écoles publiques et privées de toute la commune, les représentants des parents d'élèves de ces écoles ainsi que les partenaires de l'animation jeunesse, la MJC et le CLSH du Fayet ont pu faire la synthèse de leurs réflexions sur l'application des nouvelles dispositions sur les rythmes scolaires.



La Commune de Saint-Gervais avait décidé de se donner le temps de la réflexion en choisissant d'appliquer la réforme des rythmes, non pas en septembre 2013, mais à la rentrée scolaire 2014.

Nathalie Deschamps, Adjointe au Maire en charge de la vie locale, avait alors demandé aux enseignants et aux parents d'élèves de se concerter pour proposer une organisation optimale dans le respect des nouveaux textes mais surtout dans le seul intérêt des enfants et dans le contexte local. Le souhait exprimé par Jean-Marc Peillex, Maire, était que toutes les écoles de la commune adoptent le même modèle de rythme scolaire.

C'est dans ce cadre que l'ensemble des participants à la Commission scolaire a arrêté les modalités suivantes :

À partir de la rentrée scolaire 2014, la journée scolaire dans les écoles publiques se déroulera de 8h30 à 12h et de 14h15 à 16h les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et de 8h30 à 11h30 les mercredis.

Jean-Marc Peillex a tenu à remercier tous les partenaires qui se sont impliqués pour que cette décision puisse être prise de façon collégiale et consensuelle.

Pour information, à Saint-Gervais, l'architecte en charge de la réhabilitation lourde de l'école Marie Paradis a été choisi dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence le 27 juin dernier.

## LE LANGAGE DES SIGNES À LA CRÈCHE DE SAINT-GERVAIS : « SIGNER » AVANT MÊME DE PARLER !

La langue des signes est un moyen de communication précoce, qui se développe et s'utilise de plus en plus dans les lieux d'accueil de la petite enfance, mais aussi au sein des familles. Le personnel de la crèche de Saint-Gervais a été formé à cette technique au printemps 2012 et utilise depuis quotidiennement cet outil riche qui permet de tisser un lien privilégié avec l'enfant qui ne parle pas encore. Il ne s'agit pas de l'apprentissage de la langue des signes française qui est une langue à part entière très complexe. Ce langage s'en inspire et a été adapté.

### Une communication à double sens

Un bébé, vers 6-8 mois, est déjà en mesure de faire des gestes pour se faire comprendre comme dire au revoir avec la main, envoyer un baiser ou encore reproduire les gestes d'une comptine. Son habileté gestuelle et corporelle se développe rapidement alors que la coordination vocale et respiratoire nécessaire au langage est longue et complexe. Si les adultes qui l'entourent utilisent un certain nombre de signes qu'ils associent au mot, l'enfant, petit à petit, se les approprie, les comprend puis les reproduit. La

communication s'en trouve facilitée dans les deux sens car l'enfant exprime plus facilement ses besoins, ses envies et ses émotions. Aux adultes alors de mieux lui répondre, de réduire le sentiment de frustration de l'enfant qui n'arrive pas à se faire comprendre, d'améliorer les échanges et de renforcer les liens. Le geste est systématiquement associé au mot et cela ne freine en aucun cas l'apprentissage de la parole, on dit d'ailleurs que les gestes sont au langage ce que le quatre pattes est à la marche !

Utiliser cet outil formidable, c'est avant tout prendre plaisir à accompagner les plus petits. « À la crèche, nous "signons" pour prévenir l'enfant de ce qui va se passer, pour lui expliquer le déroulement de certains moments de la journée, de certaines activités, et cela le sécurise, lui permet de mieux anticiper et de se repérer dans le temps par exemple, nous explique Cathy, éducatrice de jeunes enfants. Nous l'utilisons également beaucoup en racontant les histoires ou en chantant, et les enfants sont visiblement plus attentifs. La relation elle aussi est enrichie, car cela nécessite de se poser face à l'enfant, de se mettre à sa hauteur,



de se regarder. » C'est aussi un outil formidable pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou encore de petits étrangers.

L'objectif à la crèche, c'est de réussir à mieux impliquer les familles. Des livres sont d'ailleurs à la disposition des parents.

## HOMOLOGATION DES PISTES DE COMPÉTITION DE SKI

La station de Saint-Gervais dispose maintenant de 5 pistes de ski alpin répondant aux normes exigées par la Fédération pour l'organisation de compétitions FIS.

Trois d'entre elles étaient déjà homologuées :

- La piste de la Chaillette homologuée jusqu'en 2014 en Slalom Géant.
- Le Stade du Mont-Joux homologué jusqu'en 2014 en Slalom.
- La piste Michel Dujon homologuée jusqu'en 2016 en Slalom.

Deux autres devaient l'être à nouveau :

- La piste des Chattrix sur le domaine de Saint-Nicolas a été réhomologuée en Slalom et Slalom Géant.
- Le stade de la Croix a été homologué pour la première fois en Slalom et en Slalom Géant.

La Commune et le ski-club ont collaboré pour présenter ce dossier. Étant donné sa grande connaissance du terrain et ses compétences en matière de ski alpin de compétition, Christian



CHAMBEL a représenté la Commune pour toute la partie technique et le ski-club de Saint-Gervais a géré le dossier jusqu'à l'obtention de l'homologation. Ces homologations sont importantes pour le ski-club, mais elles le sont aussi pour toute la station car elles mettent en valeur la qualité du domaine skiable.

## LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS REPREND EN DIRECT L'EXPLOITATION DU REFUGE DU NID D'AIGLE POUR PERMETTRE SON OUVERTURE CET ÉTÉ

La SARL « La Cabane du Nid d'Aigle » qui exploitait le refuge du Nid d'Aigle dans le cadre d'une délégation de service public a informé le 12 juin 2013 la commune de Saint-Gervais, propriétaire du bâtiment, qu'elle n'ouvrirait pas le refuge cet été, étant en cessation de paiement.

Ne pouvant laisser ce refuge fermé, tant pour les alpinistes, les randonneurs que les visiteurs du tramway du Mont-Blanc, Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, a pris la décision de le faire ouvrir provisoirement par du personnel communal.

**Date d'ouverture : 1<sup>er</sup> juillet au 29 septembre 2013**

Repas et petite restauration à toute heure – 20 couchages  
Refuge du Nid d'Aigle : 04 50 47 76 23



Jérôme : 06 24 52 52 73  
Isabelle : 06 81 60 81 04

Ce refuge avait été entièrement refait par la Commune suite à un incendie et inauguré en 2006.

## RAPPEL DE L'INTERDICTION DE CAMPING DANS LE SITE CLASSÉ DU MONT-BLANC

Le massif du Mont-Blanc est un « site classé » par l'arrêté du 14 juin 1951 et par le décret du 5 janvier 1952. La zone concernée a été étendue par un décret ministériel en date du 16 juin 1976 et couvre une surface de 25 354 hectares. **À ce titre, le camping y est interdit.** La circulaire ministérielle du 2 août 2005 d'orientation de politique pénale en matière d'environnement qualifie comme **délit** ce type de comportement sur les sites classés. L'infraction est définie par l'article L. 341-19 du Code de l'environnement et réprimée par l'article L. 480-4 du Code de l'urbanisme prévoyant une amende comprise entre 1 200 et 6 000 euros.

*Article R\*111-42 du Code de l'urbanisme : « Le camping pratiqué isolément ainsi que la création de terrains de camping sont interdits [...], sauf dérogation accordée par l'autorité administrative après avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, dans les sites classés en application de l'article L. 341-2 du Code de l'environnement. »*

### Camp de base de Tête-Rousse

Par dérogation, le camp de base de Tête-Rousse est le **seul lieu de camping autorisé** par l'État dans tout le site classé du Mont-Blanc. L'accès y est **gratuit** et **sans réservation** dans la limite des places disponibles : 50 tentes.

### Refuges

Les refuges ne sont accessibles qu'aux personnes ayant réservé leur nuitée.

**Pendant 55 journées cet été, à la demande du Préfet de la Haute-Savoie, des gendarmes du PGHM seront présents à Tête-Rousse pour rappeler ces règles aux alpinistes et les orienter vers les refuges ou le camp de base de Tête-Rousse où ils pourront planter leur tente en toute légalité, gratuitement et sans réservation.**

## OUVERTURE DU NOUVEAU REFUGE DU GOÛTER



Après l'avis favorable émis par la Préfet de la Haute-Savoie, suite à la visite de la commission de sécurité le 11 juin 2013 au refuge du Goûter, le Maire de Saint-Gervais a délivré l'arrêté d'ouverture qui autorise la FFCAM à ouvrir le nouveau refuge du Goûter, situé sur la Voie royale d'ascension du Mont-Blanc à 3 835 m d'altitude, et ses 120 couchages aux alpinistes qui réalisent l'ascension du Mont-Blanc. Depuis le 28 juin 2013, les alpinistes du monde entier sont hébergés dans le nouveau refuge. Les réservations pour l'accès au refuge sont obligatoires et se font uniquement sur Internet.

## GLACIER DE TÊTE-ROUSSE : PAS DE POMPAGE CET ÉTÉ

Depuis 2010, le glacier de Tête-Rousse fait l'objet d'une surveillance accrue de la part de la Commune de Saint-Gervais et des services de l'État. Des actions de pompages ont été entreprises les années précédentes. Grâce aux études scientifiques, les mécanismes de l'aléa sont aujourd'hui mieux identifiés et cette connaissance permet une analyse plus précise des risques afin d'envisager des solutions adaptées. Compte tenu des éléments scientifiques connus à l'heure actuelle, et sur recommandation du Préfet de la Haute-Savoie, aucun

pompage ne sera nécessaire cet été, sous réserve de résultats concordants de la surveillance scientifique des mois à venir.



## LE CONSEIL DES SAGES RECENSE LES FOURS À PAIN

Le conseil des sages en place depuis deux ans a fait le bilan des actions qu'il a engagées. À côté de « l'heure du conte » animée par M<sup>mes</sup> Gasc, Paget, Perruchon et Sirop, les jeudis des vacances scolaires à la bibliothèque municipale, de l'action continue d'autres membres actifs du conseil des sages sur les chemins de montagne, une action patrimoniale de longue haleine a été entreprise.

Henri de La Brosse, avec quelques sages, s'est attaché à répertorier les fours à pain de la commune. Pendant un an, Henri a parcouru le pays à la recherche des fours à pain de Saint-Gervais à Saint-Nicolas, en passant par le Champel. Il a fait un inventaire minutieux et exhaustif de ces annexes vitales de nos anciennes fermes et les a tous retrouvées même s'il est toujours

possible qu'un four caché ici ou là ait échappé à sa vigilance.

La seconde phase de ce travail est la cartographie des fours répertoriés. Chaque four est photographié, numéroté, situé, identifié et positionné sur une carte de la commune, selon une méthode de classification proposée au départ de l'étude. Les cartes ont été élaborées par versants et par quartiers.

Cet excellent travail de recherches mérite d'être mis en valeur, dans le cadre d'une exposition voire d'une publication sur les fours à pain de la vallée de Montjoie. Il est aussi possible d'envisager une animation autour de certains fours, avec l'accord des propriétaires, dans le cadre d'une journée du pain, avec le pétrin, l'enfournement et la dégustation du pain chaud qui sort du four.



## PRIX RÉGIONAL RHÔNE-ALPES DU CONCOURS DES RUBANS DU PATRIMOINE POUR LA RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Le musée d'Art sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce fait désormais partie du patrimoine saint-nicolaitain. Saint-Gervais avait déjà reçu en 2010 le Prix départemental Haute-Savoie des Rubans du Patrimoine pour la restauration de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce. C'est le Prix régional Rhône-Alpes du Concours des Rubans du Patrimoine pour la réhabilitation du presbytère de Saint-Nicolas-de-Véroce, devenu musée d'Art sacré, qui la récompense cette année.



## UNE AIDE FINANCIÈRE POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT ET RÉDUIRE VOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ? Vos factures d'énergie sont trop élevées et vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ? Si vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants (revenu fiscal de référence – avis d'imposition 2011), vous pouvez profiter du programme « Habiter mieux avec l'Anah ».

Nb personnes ménage	Plafonds ressources
1	18 170 €
2	26 573 €
3	31 957 €
4	37 336 €
5	42 736 €
par personne suppl.	5 382 €

Ce programme vous apporte une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

### Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat – Anah – qui représente 20 à 35 % du coût hors taxes des travaux, plafonné à 20 000 €,
- d'une prime complémentaire au titre du programme « Habiter mieux » de 1 600 €, qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale,
- d'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Contactez la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :  
04 50 33 79 60 / [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

## ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le régime de la publicité extérieure des enseignes et préenseignes a été revu en 2010 puis en 2012 dans l'objectif d'une amélioration du cadre de vie tout en préservant l'activité économique. Le Code de l'environnement prévoit que le Règlement local de publicité doit désormais être élaboré, révisé ou modifié conformément aux procédures

d'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme. La municipalité a décidé de doter la Commune d'un Règlement local de publicité pour les motifs suivants :

- protéger tout en mettant en valeur les espaces urbains et naturels,
- préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural présent sur la Commune, et notamment sur le bourg,

le village de Saint-Nicolas-de-Véroce et les différents hameaux,

- valoriser la qualité paysagère de la Commune en prenant en compte la composition de son territoire où alternent, en marge des bourgs agglomérés du cheflieu et le Fayet, des espaces urbanisés et naturels et des zones d'activités dédiées à la

pratique du ski alpin, où l'implantation de dispositifs publicitaires doit être évitée ou strictement limitée et organisée,

- élaborer des prescriptions en matière d'implantation et d'insertion des dispositifs publicitaires.

Une concertation publique sera prochainement organisée. ■

## LABEL VILLE INTERNET 2013



L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le label Ville Internet aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC\* et de leurs usages citoyens.

Ce label, symbolisé par un panneau de 1 à 5 @, permet à la collectivité locale d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Lors de la cérémonie du 31 janvier 2013 à Metz, sous l'égide de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, il a été attribué 2 @ à la Commune de Saint-Gervais, soulignant la volonté politique, l'efficacité des services et les moyens mis en place pour déployer un véritable service public numérique local à disposition de l'ensemble des habitants de la collectivité. À Saint-Gervais, le service public numérique, c'est par exemple :

- le Wi-Fi gratuit au centre-ville,
- des applications mobiles pour iPhone, iPad et smartphone,
- des écrans tactiles au centre-ville pour accéder au site Internet de la Mairie et de l'Office de Tourisme 24h sur 24,
- la géolocalisation via Google Maps des hébergements, restaurants, commerces, sentiers de randonnée...
- le paiement en ligne des factures de cantine, crèche, périscolaire et eau.



## ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES VÉHICULES DE PLUS DE

## 1,90 MÈTRE DE LARGE ROUTE DES AMERANDS ET ROUTE DE VERVEX

La mise en service du pont de Saint-Gervais depuis début novembre 2012 a amélioré la fluidité de la circulation. Il est donc important que désormais les petites routes communales soient réservées à la circulation des riverains en excluant le transit des véhicules larges.

Les Communes de Domancy et de Saint-Gervais ont pris en commun un arrêté concernant la circulation route des Amerands et route de Vervex, chacune pour leur partie de territoire concernée, qui stipule que ces deux routes sont désormais interdites aux véhicules de plus de 1,90 mètre de large.

Cette réglementation vient compléter l'interdiction existante pour les véhicules supérieurs à 3,5 tonnes et les camping-cars/caravanes. Elle exclut bien sûr les riverains, les livraisons aux riverains, les services publics, les transports scolaires et Facilibus.

Les véhicules concernés par cette interdiction devront désormais emprunter le pont de Saint-Gervais. Cet itinéraire est aussi rapide et plus adapté aux gros véhicules. Il en va de la sécurité de tous sur la route. Merci de prendre en compte cette réglementation. Des contrôles seront réalisés régulièrement par les forces de l'ordre et tout contrevenant s'exposera à une contravention de 4<sup>ème</sup> classe, soit 135 € d'amende et 4 points de retrait sur le permis de conduire.

Exemples de véhicules interdits : Citroën Jumper, Ford Transit, Mercedes Vito, Audi Q7, Porsche Cayenne, Hummer H2, etc.

## LES ÉCOLES DU PAYS DU MONT-BLANC AU MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Les élèves de l'école du Mont-Joly dans la salle des colporteurs lors de leur sortie pédagogique au musée.



Des écoles de la région, dont certaines de Saint-Gervais, de Passy chef-lieu et des Houches, travaillent sur la mise en place d'animations pédagogiques autour des collections du musée d'Art sacré et du patrimoine baroque de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce, sous la houlette de Jean-Paul Zampin, conseiller pédagogique de l'inspection de l'Éducation nationale du Pays du Mont-Blanc. Des mallettes pédagogiques dédiées ont été créées par les instituteurs et mises à disposition des écoles désirant visiter le musée et l'église de manière ludique et instructive. Les animations créées abordent les thèmes du colportage, de l'art baroque, de la légende de saint Nicolas et des collections du musée. Elles valorisent des démarches de recherches en autonomie, de travail sur le repérage dans l'espace et le temps à partir de plans et de frises chronologiques.

L'objectif pédagogique est à la fois de faire découvrir notre patrimoine et l'histoire locale aux enfants du pays, mais aussi de sensibiliser de façon plus générale les enfants aux musées et au respect des lieux patrimoniaux. Ces visites dédiées s'adressent aux cycles 2 et 3.

## PROJECTIONS RECOMPENSÉ AUX 1<sup>ERS</sup> TROPHÉES DE LA PRESSE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE HAUT-SAVOYARDE

L'Association des Maires, Adjointes et Conseillers généraux de Haute-Savoie, avec le soutien du *Dauphiné libéré Haute-Savoie* et de l'équipe rédactionnelle du magazine *Mairies des Pays de Savoie*, a lancé les premiers Trophées de la presse municipale et intercommunale haut-savojarde. Et Saint-Gervais n'a pas manqué le rendez-vous puisque votre magazine municipal a reçu le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des communes entre 2 500 et 9 000 habitants.

## UNE DEUXIÈME SCULPTURE À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GERVAIS

Le 1<sup>er</sup> Salon de la Céramique de Saint-Gervais s'est déroulé du 22 février au 2 mars 2012 à l'Espace Mont-Blanc. À cette occasion, l'association « D'ARGILES, Potiers en Rhône-Alpes » a fait créer par le sculpteur-céramiste Pascal GIACHETTI une œuvre en argile en public. Cette sculpture sur le thème de la lecture et des sports d'hiver a été offerte à la bibliothèque de Saint-Gervais où elle rejoint celle de 2009 au sein de la section jeunesse.



## SAINT-GERVAIS REÇOIT LE LABEL « COLLECTIVITÉS ENGAGÉES POUR L'AVENIR DES JEUNES »



Trois Missions Locales Jeunes (MLJ) de Haute-Savoie, les missions locales Faucigny Mont-Blanc, du Chablais et du Genevois se sont associées pour créer en 2013 un nouveau label décerné aux collectivités qui font des efforts significatifs en direction des jeunes.

Dès cette année, 16 communes de Haute-Savoie ont déposé un dossier de candidature, dont Saint-Gervais. Ces communes se sont vu décerner le label à l'occasion du Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie, mercredi 5 juin.

### La création de ce label a pour principaux objectifs :

- d'inciter les collectivités à développer des actions en direction des jeunes, en créant une émulation entre les différentes collectivités,
- de permettre les échanges de bonnes pratiques et faciliter l'émergence de projets collectifs,
- de valoriser et faire connaître l'engagement des collectivités.

Le jury, composé d'élus et de professionnels et présidé par Jean Monié, adjoint au maire de Scionzier, a mesuré l'engagement des collectivités en fonction de différents critères modulés selon la taille des communes. Les critères sont liés notamment à l'offre en matière de garde d'enfants, aux initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion, aux aides aux associations culturelles et sportives, aux facilités d'accès aux TIC\*, etc.

Saint-Gervais, grâce à la politique en faveur de la jeunesse initiée et mise en place depuis 2001, a obtenu, dès la première année, le label 3 étoiles.

### Les 15 premières communes labellisées :

- **Faucigny Mont-Blanc** : Bonneville, Cluses, Marnaz, Scionzier, Arenthon, Saint-Gervais, La Roche-sur-Foron et Vougy.
- **Genevois** : Annemasse, Ambilly, Gaillard, Ville-la-Grand et Villy-le-Bouveret.
- **Chablais** : Thonon et Douvaine.

\* Technologies de l'Information et de la Communication.

## REMISE DE LA MÉDAILLE D'ARGENT JEUNESSE ET SPORTS À JEAN-PIERRE PERROUD

**Le 17 avril 2013**

La médaille de la Jeunesse et des Sports est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. C'est la médaille d'argent qui a été remise officiellement par M. Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, à M. Jean-Pierre Perroud le 17 avril 2013. Cette médaille est aujourd'hui une reconnaissance de l'implication et du dévouement de Jean-Pierre Perroud. Le hockey sur glace a contribué à la renommée de Saint-Gervais et fait qu'aujourd'hui la commune peut s'enorgueillir d'un club de renommée nationale, et c'est avec des hommes comme celui-là que le sport grandit et ouvre la voie aux jeunes joueurs. ■



## DÉPART EN RETRAITE DE PAUL MOUTIN

Né le 27 février 1955 à Annecy, Paul Moutin obtient le brevet d'études professionnelles agricoles, option sylviculture et travaux forestiers, en 1974. Il commence sa carrière et entre à l'ONF comme garde forestier dès la fin de son service militaire en 1975. Après quelques années passées auprès de son épouse originaire de l'île de la Réunion sur cette même île, la famille Moutin revient s'établir en Haute-Savoie, à Saint-Gervais, en 1985. Suivront 26 années durant lesquelles il s'efforcera de transmettre son amour de la forêt aux jeunes générations et participera bénévolement aux manifestations pour présenter la

forêt saint-gervolaine et son métier de forestier. Fervent défenseur de son métier, Paul Moutin est notamment l'un des membres fondateurs du Syndicat National des Agents Forestiers créé en 1993. C'est par la proposition du passage « à la noria » au grade de technicien opérationnel principal qu'il décide de prendre sa retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. À cette occasion, Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général, et l'ensemble du Conseil municipal de Saint-Gervais se sont joints à la famille Moutin pour participer à l'achat d'un nouvel appareil photo reflex numérique pour ce passionné de photographie. ■



## LE LIONS CLUB MONT BLANC AUX MYRIAMS

Dans le cadre de ses actions sociales, le Lions Club Mont Blanc a reconduit pour 2013 ses animations dans les neuf maisons de retraite de son secteur. Ses représentants étaient à la maison de retraite des Myriams, le mercredi 6 février 2013, pour un « goûter-animation » avec Arsène à l'accordéon, Anne-Marie à l'harmonica et la chorale du Lions Club Mont Blanc. Merci au Lions Club Mont Blanc pour cette initiative festive et citoyenne et ce moment de convivialité avec nos anciens.

## MARIE ROSSET ENTRE DANS LE CLUB DES CENTENAIRES SAINT-GERVOLAINES

Née le 28 mai 1913 dans un village de Savoie, Saint-Jeoire-Prieuré, Marie Fontanet a quitté sa Savoie natale pour aller travailler à Paris dans une famille bourgeoise. C'est en suivant ses patrons en villégiature à Saint-Gervais qu'elle va rencontrer son futur époux Joseph Rosset. Marie et Joseph ont eu trois enfants. Veuve depuis 1965, Marie est restée au hameau du Gollet où elle vit encore aujourd'hui entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



## NAISSANCES

### DÉCEMBRE 2012

10 : Gaïa LECLERCQ  
 15 : Mélodie Islay RASDALE  
 16 : Elena Marie ROLLAND  
 22 : Samuel Lilian Marien FONTAINE  
 23 : Florian Urbain Sonny LAVAUD  
 27 : Liv Atalante Kalinka CRAVERO CHAMOSSET

### JANVIER 2013

09 : Naha EL AAMMARI  
 22 : Manon Claudine Marcelle ANCEAUX

### FÉVRIER 2013

05 : Teresa Sofia RIGAUX ORTIZ  
 09 : Lorenzo Raphaël Thibault PATACCA  
 11 : Léonie RIGOLE  
 17 : Noé Romain PERRAUDIN  
 19 : Romy Lina BERTRAND  
 25 : Clémence Marinette Sylvie AMADEI  
 28 : Lalou Zoé PAVARANI

### MARS 2013

06 : Théo GISCLON  
 07 : Sena-Amine SAHBAZ  
 13 : Valentin Thibaud SEELDE  
 13 : Léonie BALMAND  
 18 : Timéo Adrien Fabien GOBERT HECTOR  
 24 : Sirine BENKERRI  
 27 : Noé Pol PELLETIER

### AVRIL 2013

01 : Manon MARREL  
 01 : Lisa Sandrine SCARPEL  
 05 : Wajdi HAMDI  
 06 : Milan TUVERI  
 09 : Noah Thomas SEGUSS  
 10 : Louane Marie CARDONA  
 28 : Noé Christophe Ludovic DELAMBRE

### MAI 2013

30 : Gabrielle Adèle Anne Gisèle BAUD

## MARIAGES

### DÉCEMBRE 2012

08 : Séverine Aurélie HARGOAA et Sidney TRESSO  
 15 : Madeline Marguerite Joséphine GODAIS et Arnaud Michel Louis Edmond MESLIN

### JANVIER 2013

26 : Vanessa Géraldine JACQUET et Jérôme Michel CHAMBEL

### FÉVRIER 2013

02 : Élodie CARRARO et Benjamin James SEGUSS  
 02 : Nathalie Marie Cécile MARCHASSON et Damien Alexis Marie LANIER

### MARS 2013

08 : Clotilde Marie Bénédicte RIGAL et Timothée Hervé Marc Marie PENET  
 23 : Karol Valentina CORREA BARRERO et Kevin Brice TRANNOIS

### AVRIL 2013

27 : Laïla NACHAL et Ahmed KHARBACH

### MAI 2013

10 : Élisabeth Germaine Louise Michèle GLASSER et Jean-Noël Marie Michel Paul LECUYER  
 10 : Anne-Claire Marie ROLLAND et Sébastien Laurent David DUSSAC  
 25 : Ileana MARACINE et Frédéric Jean FATOU

## DÉCÈS

### DÉCEMBRE 2012

04 : Georgette Renée PETITÉTIENNE veuve MORATO-MARTINEZ  
 07 : René Nicolas GROSSET BOURBANGE  
 13 : Ginette Simone BRAQUE  
 14 : Madeleine SOLDAT épouse GRANDJACQUES  
 14 : Simonne Anna COUTTET veuve CARRIER  
 20 : Roger Vladimond BESSAT  
 30 : Firmin Gabriel DECOMPOIS

### JANVIER 2013

05 : Yvonne Alice GAILLARD veuve BIBOLLET  
 05 : René André Jean DIRAISON  
 07 : Marie Odile LOUVIER veuve GRANDO  
 07 : Marc GRANDJACQUES  
 11 : Jeanine Lucienne Anne Marie GUYONNET veuve ARNOUX  
 18 : Serge André DUCROZ  
 28 : Andréa Maria Marthe DUFFOUG-FAVRE

### FÉVRIER 2013

01 : Nicole Édith RADDAZ veuve BURATTI  
 03 : Marcelle Irène Germaine LEBAILLY veuve PARIS  
 03 : François Henri BAYETTO  
 10 : Augusta Yvonne JACCOUX veuve BERNARD  
 21 : Marcel Joseph TUAZ-TORCHON  
 25 : Jules René Joseph PONSART  
 27 : Louis Ernest PIONE

### MARS 2013

07 : Thierry THÉVENOT  
 15 : Denise Marthe Lucienne RIBET  
 21 : Lucienne Marie Véronique BURNIER veuve ABBE  
 26 : Mathieu Robert Rodolphe BUCHER

### AVRIL 2013

13 : Paula Marie Andrée REYMONDET veuve ORSET

### MAI 2013

07 : Michel André CHAREYRON  
 12 : Madeleine Berthe Huguette DEGENÈVE veuve CHARLES-MANGEON  
 12 : Lisette LETTAL veuve BRONDEX  
 14 : René Joseph GAIDDON  
 21 : Renée Henriette Marie ROUSSEAU veuve CHAPUIS  
 23 : Robert Émile Georges FOURMON  
 24 : René Raymond Robert CLERGEAUD  
 30 : Gisèle Madeleine DALVET  
 31 : Gabrielle Arline GAILLARD veuve GROSSET-BOURBANGE

### Thierry Thévenot

Après une carrière consacrée à la gestion de l'hydroélectricité à EDF sur Vallorcine, le pays du Mont-Blanc et les Pyrénées ariégeoises, Thierry Thévenot s'était retiré à Saint-Gervais pour s'occuper de sa famille et de tous ses violons d'Ingres, la photographie, le patrimoine, l'histoire locale, les randonnées, la chorale et les champignons. Il était membre actif du club Histoire et traditions locales de la MJC, de la revue *En coutère*, Président de Saint-Gervais-Patrimoine-Vivant ou encore au service de la collectivité lors du dernier recensement de la commune.

À Françoise son épouse, ses enfants Philippe et Agnès, son papa Guy, toute l'équipe municipale renouvelle son amitié et son affection.

### Claude Dorival

Dix ans après, le 20 février 2013, Claude de La Brosse épouse Dorival a rejoint son mari Bernard, disparu en 2003. Ce couple fusionnel se retrouve de nouveau uni dans l'Orient éternel. Avec cette disparition, c'est une page de la vie saint-gervolaine qui se tourne, celle de ces grandes familles comme les Dorival, les de La Brosse, les Beurdley, les Bauer, les Hauteceur, etc. Ce couple résume cent années de présence de ces familles dans le paysage du Val Montjoie et leurs arrivées au début de l'autre siècle dans les hôtels et les palaces. Elles ont accompagné, soutenu, stimulé l'essor du tourisme et des activités locales, pour le tennis, la création du sporting-club, la création des refuges de montagne. Elles ont aussi contribué à façonner l'image de notre vallée avec les affiches de *Géo Dorival*. Toutes ont marqué le pays de leur active présence.

## PERSONNEL COMMUNAL

La soirée des vœux 2013 au personnel communal a été l'occasion de mettre à l'honneur trois agents.

### Départ à la retraite

Michel GERAT : Agent de maîtrise au service entretien des routes et chemins circulables/propreté.

Date d'entrée : 1<sup>er</sup> décembre 1976 - Départ à la retraite : 19 avril 2012.

### Médailles du Travail

#### Médailles d'or (35 ans)

Bernard MUGNIER : Technicien principal 1<sup>re</sup> classe, responsable du Centre Technique Municipal.

Michel GERAT : Agent de maîtrise, service entretien des routes et chemins circulables/propreté.

#### Médaille de vermeil (30 ans)

Olivier DUPUIS : Agent de maîtrise principal, responsable du service électrique / réseaux secs.

## RECEVOIR PROJECTIONS CHEZ VOUS

Pour recevoir le magazine municipal chez vous, merci de nous envoyer votre demande par e-mail : [mairie@saintgervais.com](mailto:mairie@saintgervais.com) ou par courrier sur papier libre avec vos coordonnées : Mairie de Saint-Gervais - 50, avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais

## INSCRIPTION SYSTÈME D'ALERTE PAR TÉLÉPHONE

La Commune de Saint-Gervais est en train de mettre en place un système d'alerte par téléphone pour augmenter la sécurité des habitants. Ce dispositif pourra être utilisé dans le cadre d'une catastrophe naturelle - notamment en cas de rupture de la poche d'eau de Tête-Rousse - mais aussi pour annoncer certains événements de grande ampleur comme la soirée de vœux. Pour bénéficier de ce service gratuitement, merci de nous retourner ce coupon-réponse par courrier.

### Système Médialert - Inscription sur l'annuaire municipal

Nom, prénom .....  
 Adresse .....  
 Téléphone.....E-mail .....

#### À découper et à renvoyer à :

**Mairie de Saint-Gervais - Service Informatique**  
**50, avenue du Mont d'Arbois - 74170 Saint-Gervais-les-Bains**

Conformément à la loi informatique et libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit auprès de M. le Maire de Saint-Gervais.



# MAISON FORTE DE HAUTETOUR

Résidence d'artistes  
Maison transfrontalière  
des guides



# HAUTETOUR À TRAVERS L'HISTOIRE

## UNE POSITION STRATÉGIQUE AU CŒUR DE SAINT-GERVAIS

Du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, la Maison forte de Hautetour a connu des heures de gloire mais aussi de déclin. Successivement maison forte, ferme, maison des pauvres, maison d'habitation puis bâtiment laissé à l'abandon, elle a enfin retrouvé ses lettres de noblesse. Entièrement rénovée en 2011-2012, elle est devenue un lieu culturel incontournable de Saint-Gervais.

La Maison forte de Hautetour occupe depuis le XIII<sup>e</sup> siècle une position stratégique au bourg de Saint-Gervais : elle domine l'axe de communication principal de la vallée de Montjoie.

Carte des années 1930 – Fonds Jean-Paul Gay - Mairie.



On se sait pas exactement à quel moment fut édifié le tout premier bâtiment sur l'emplacement actuel de la Maison forte de Hautetour mais les fouilles ont révélé son existence depuis 1268. C'était alors une maison forte stratégique qui commandait l'entrée nord du bourg et contrôlait toutes les routes de la vallée. Le bâtiment a depuis été modifié de nombreuses fois. En 1458, il a par exemple été complété par une bâtisse plus grande et assorti d'une tour circulaire. Les maisons fortes du Châtelet, située sur la rive opposée du Bonnant et dont on peut toujours admirer les ruines, et de Hautetour sont les deux plus anciennes bâtisses seigneuriales de Saint-Gervais. La première mention de la Maison forte de Hautetour dans les archives se rapporte à la famille Dufresney au XVI<sup>e</sup> siècle. Les ouvertures aménagées entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle présentent des caractéristiques du type gothique avec des linteaux à accolades et des encadrements en tuf à chanfreins, que l'on peut toujours admirer sur les façades.

Durant cette période, la maison a de nouveau été agrandie et surélevée. C'est avec l'édification de sa seconde tour circulaire qu'Hautetour est devenue l'une des plus belles bâtisses du bourg et a atteint son apogée architecturale. La réhabilitation actuelle s'est d'ailleurs basée sur l'aspect extérieur du bâtiment à cette époque.

### Le cours de l'Histoire scelle le destin de Hautetour

Au moment de la Révolution française, la Maison forte de Hautetour est confisquée à la famille Dufresney qui émigre en 1793. La maison devient brièvement un bien national avant d'être acquise en 1798 par le notaire Joachim Polliand qui fait réduire les tours et bâtir un toit à deux pans. En 1808, la propriété est partagée entre ses héritiers qui l'utilisent comme habitation et comme exploitation agricole. L'imposante maison forte du XVII<sup>e</sup> siècle devient une ferme au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une fois de plus, le bâtiment subit des modifications : les niveaux supérieurs

sont remaniés et abaissés faisant disparaître les solivages antérieurs, et le bâtiment est rallongé à l'est pour stocker le foin.

### Hautetour, la maison des pauvres

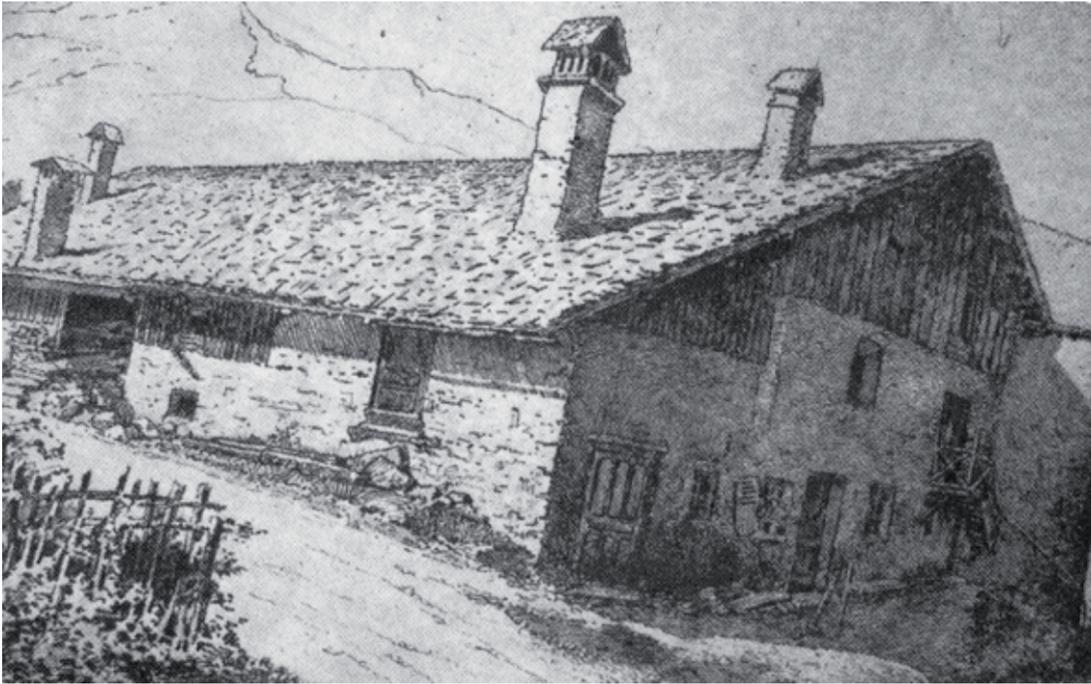
L'histoire aura souvent fait changer cette maison puisqu'elle devient en 1860 une maison des pauvres après avoir été rachetée par les propriétaires des Thermes, qui confient sa gestion aux sœurs de la fondation Gontard. Douze familles y sont accueillies jusqu'en 1903. C'est alors la famille de Maître Conseil qui acquiert le bâtiment et perpétue sa vocation de logement social.

### La renaissance de la Maison forte

Le déclin de Hautetour ira loin puisque le bâtiment est tout simplement menacé de destruction dans les années 1980 avant d'être heureusement sauvé par l'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant, qui se crée à cet effet et œuvre depuis pour la conservation du patrimoine historique saint-gervolain. Après de nouveaux

changements de propriétaires, la maison est finalement rachetée par la commune en 2003. Il ne reste plus alors qu'à lui trouver une vocation. Une campagne de fouilles archéologiques a lieu en 2006 et révèle la complexité du bâtiment liée à son évolution architecturale atypique.

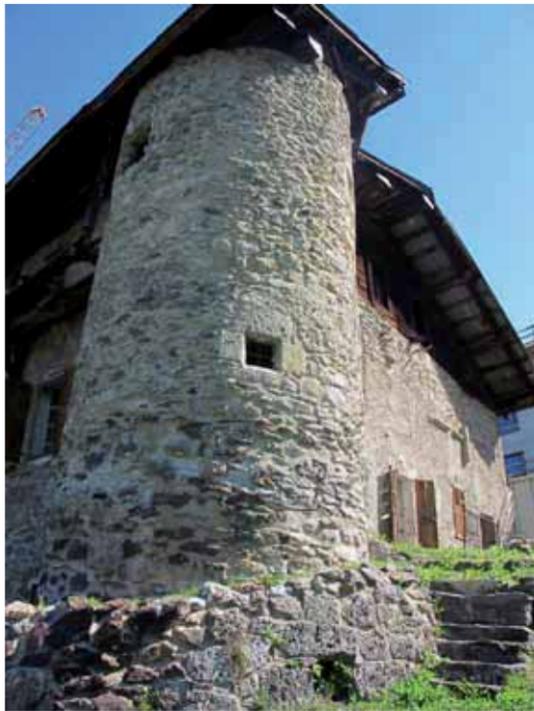
Entre-temps commence à se dessiner la vocation culturelle de ce bâtiment historique. À la demande de Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie engage une réflexion sur le devenir de l'édifice et propose un projet ambitieux de réhabilitation du bâtiment qui sera destiné aux arts et aux artistes. Peu après, la Société des Guides de Courmayeur lance l'idée d'un projet de Maison transfrontalière des guides dans le cadre d'un dossier européen. Les deux projets viennent alors se compléter au sein du bâtiment qui a enfin retrouvé une vocation. Reste à trouver les financements pour mettre en œuvre le vaste chantier que vous découvrirez dans les pages qui suivent.



Ⓐ  
La ferme du XIX<sup>e</sup> siècle.  
Coll. Journal Paroissial Écho Montjoie



Ⓐ  
Les Saint-Gervolains ont longtemps connu ce bâtiment imposant mais délabré le long de la montée de la Forclaz. Avec ses ouvertures de tailles différentes et désorganisées et son balcon branlant, on n'imagine guère la magnifique Maison forte qu'elle était au XVI<sup>e</sup> siècle.



Nichée en plein cœur de Saint-Gervais mais longtemps laissée à l'abandon, la Maison de Hautetour connaît en 2011 ses derniers jours paisibles avant un chantier complexe et passionnant qui lui redonnera ses lettres de noblesse.

Ⓐ  
Du château à la ferme, Hautetour a bien changé. Sur ce dessin on voit bien la transformation en ferme, en particulier avec l'ajout du balcon et l'extension des pans de toit.  
Dessin lithographié du XIX<sup>e</sup> siècle – Coll. Montessuit



Transformée en maison des pauvres, Hautetour accueille alors jusqu'à huit familles dans le besoin. C'est à cette époque que des ouvertures sont réalisées dans le bâtiment de façon anarchique.

Carte postale de 1907 – Fonds Jean-Paul Gay / Mairie de Saint-Gervais.



Saint-Gervais-les-Bains. — Vieux Château d'Haute Tour.

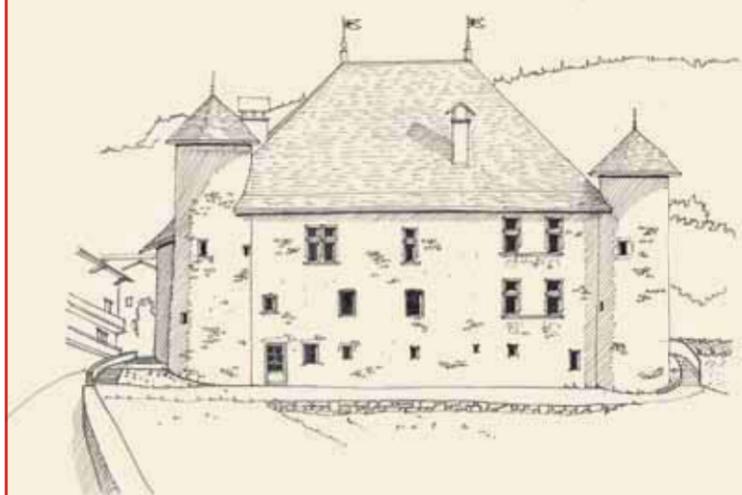
16 mai 1907

Cliché M. Bourrey.

# RÉHABILITATION DE LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR

## UN CHANTIER PATRIMONIAL COMPLEXE ET PASSIONNANT

Le chantier de Hautetour a tenu en haleine toutes les parties prenantes, que ce soit les architectes, les entreprises, les élus ou les services communaux car les découvertes ont été crescendo et ont rendu les travaux plus difficiles que prévus. Arrivé au terme de la consolidation, de la rénovation pure et de sa mise en valeur, il a encore fallu intégrer les équipements indispensables pour un tel lieu et une scénographie dédiée à la montagne et plus particulièrement au Mont-Blanc.



### REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE À LA BÂTISSE

Des mois de travail ont été nécessaires pour établir le projet de réhabilitation de la Maison forte de Hautetour : recherches historiques, archéologiques, analyse des structures existantes, comparaisons avec d'autres maisons fortes de la région puis choix définitif du parti architectural pour la restauration des éléments anciens, la restitution des volumes disparus et les aménagements.



### DÉMÉNAGEMENT ET DÉBLAIEMENT

Comme le montre cette vue des combles et de la charpente avant le début des travaux, la rénovation commence par une phase de déménagement et de déblaiement de l'existant. On remarque sur cette photo que la vieille toiture à faible pente en tôles ondulées est posée sur une charpente aux assemblages hétéroclites modifiés et consolidés à de nombreuses reprises : c'est le résultat des nombreux changements de propriétaire et de destination du bâtiment.



### LES FONDATIONS

La Maison forte a tout d'abord été vidée de son contenu puis les planchers bois ont été démontés. Cette photo a été prise au niveau -1 du bâtiment lors du déblaiement effectué pour pouvoir renforcer les fondations : on y découvre l'état de dégradation important des maçonneries. Il est à noter qu'une salle inconnue et entièrement comblée a été découverte au cours de ces travaux.



### À L'EXTÉRIEUR : ÉTRANGES FENÊTRES DE TOUTES TAILLES

Voici une vue de la façade principale peu après le début du chantier. On remarque facilement à quel point les fenêtres du bâtiment sont hétéroclites, originalité liée à l'histoire mouvementée de la bâtisse. Ces différentes ouvertures – fenêtres à meneaux, fenêtres du XIX<sup>e</sup> siècle, etc. – seront modifiées et restaurées suivant leur nature et l'époque de leur percement, certaines seront bouchées et d'autres rouvertes, suivant leur qualité architecturale. Si l'on compare cette photo à celle du chantier terminé, on observe aussi l'aspect tassé de la maison dont les tourelles avaient été ramenées à la même hauteur que le toit.



### CHANTIER EN COURS

En remontant plus haut dans le bâtiment, au niveau 1, on voit que les planchers verrouillés sont en cours de démontage pour permettre la réalisation des travaux de consolidation du gros œuvre et celle des dalles en béton armé de chaque niveau. La toiture existante est conservée en l'état pour maintenir la bâtisse hors d'eau et permettre aux entreprises d'intervenir malgré les intempéries. Elle sera intégralement changée par la suite.



### RÉHABILITATION DE LA MONTEE DE LA FORCLAZ

La montée de la Forclaz a été réaménagée dans le cadre de la réhabilitation de Hautetour avec la création de « pas d'ânes » et un traitement de surface en béton désactivé. Les échafaudages enveloppent Hautetour. A cette date, l'ancienne toiture a été déposée, les surélévations et les consolidations du bâtiment sont en cours d'achèvement avant l'arrivée de la nouvelle charpente.

**UNE NOUVELLE CHARPENTE...**

La consolidation de la structure en maçonnerie est achevée. Hautetour peut enfin recevoir sa nouvelle charpente composée d'épicéas issus des forêts communales de Saint-Gervais. La première ferme et son enrayure sont assemblées sous l'œil attentif et une certaine émotion de ceux qui les ont taillées en atelier depuis des mois, réalisant un travail de grande précision.



**LE CHANTIER AVANCE QUELLES QUE SOIENT LES CONDITIONS**

Nous ne sommes pas au sommet du Mont-Blanc, mais au sommet de la nouvelle charpente de Hautetour lors de la pose des ardoises et du faitage. Le travail a été souvent perturbé par un hiver précoce et par d'importantes chutes de neige, mais cela n'entame pas le moral des troupes qui avancent malgré tout.



**... ET DES TOURELLES SURÉLEVÉES**

La charpente à quatre pans du bâtiment principal prend forme et on distingue son imbrication avec les deux tourelles d'angle qui sont en cours de surélévation pour retrouver leurs niveaux d'origine et rendre à la Maison forte son caractère et sa prestance du XIII<sup>e</sup> siècle.



**LA SCÉNOGRAPHIE SE MET EN PLACE**

Une fois le gros œuvre terminé, la scénographie prend place au cœur du bâtiment, retraçant l'histoire des guides et des liens très forts qui rassemblent et unissent les habitants des deux versants du Mont-Blanc. La charpente reste visible pour le plaisir des visiteurs.



**ASPECT EXTÉRIEUR : FAÇADES TERMINÉES**

La neige fond en ce printemps 2012 et la Maison forte de Hautetour commence à retrouver son lustre d'antan. Cette photo montre la façade sud et la terrasse qui accueille les visiteurs avant d'entrer dans le bâtiment. On aperçoit le clocher de l'église de Saint-Gervais qui fait face à la Maison forte.



**ÉCLAIRAGE NOCTURNE**

À l'extérieur, la demeure a retrouvé son identité, son image forte et ses fameuses tours. Elle donne le sentiment d'avoir repris sa place et de veiller à nouveau sur Saint-Gervais, de jour comme de nuit.

**LES ABORDS PAYSAGERS**

Au printemps 2013, la mise en forme des abords est la dernière étape visible d'un chantier qui a vu intervenir de nombreux corps de métiers.



**BIENVENUE À HAUTETOUR**

Ce patrimoine historique du centre-bourg de Saint-Gervais semble renaître d'une longue période d'oubli : c'est une nouvelle vie qui commence pour la Maison forte de Hautetour. On en oublie même l'état de délabrement dans lequel se trouvait cette magnifique demeure il y a peu de temps.

# MAISON TRANSFRONTALIÈRE DES GUIDES

## SAINT-GERVAIS ~ COURMAYEUR

La Maison transfrontalière des guides Saint-Gervais ~ Courmayeur a vu le jour grâce à une coopération entre les communes de Saint-Gervais et de Courmayeur en Val d'Aoste italien et leurs bureaux des guides respectifs. Ce lieu est le reflet de l'identité de Saint-Gervais autour du Mont-Blanc et de l'histoire des guides. Chacun, grand ou petit, habitant permanent, résident secondaire ou visiteur de passage, peut s'y attarder pour écouter des témoignages, visionner des films et des photos et réaliser une ascension « virtuelle » du Mont-Blanc.

Le parcours d'exposition est basé sur le déroulé d'un stage Mont-Blanc : tout en suivant la préparation à l'ascension, l'itinéraire retrace l'histoire du métier de guide, des premiers curistes amateurs de montagne, de l'arrivée du tramway du Mont-Blanc ou encore du drame du *Malabar Princess*. Des expositions temporaires animent et complètent la visite. Le contenu muséographique rassemble de nombreux documents récoltés auprès des familles de guides et de leurs clients.



### UNE VOCATION TRANSFRONTALIÈRE

La vocation transfrontalière apparaît dans les expositions de Saint-Gervais comme de Courmayeur qui font le rapprochement entre la France et l'Italie, régions liées par leurs sommets et leurs patois. En parallèle de la création du musée côté Saint-Gervais, le Museo Alpino Duca degli Abruzzi de Courmayeur a été entièrement restructuré et inauguré dans sa nouvelle version le 16 février 2013. Saint-Gervais et Courmayeur sont désormais équipées de deux structures remarquables qui échangeront

des expositions et se prêteront des objets, favorisant les échanges entre tous ceux qui vivent la montagne autour du Mont-Blanc. ■



Le Museo Alpino Duca degli Abruzzi de Courmayeur, pendant italien de notre Maison forte de Hautetour.

Des centaines de photographies d'époque ont été récupérées et numérisées, comme cette cordée de guides dans les années 1930 sur le glacier de Tré la Tête. Afin de faire de cette maison un véritable reflet de l'histoire locale, les personnes qui posséderaient des témoignages (objets, documents, récits, etc.) sur les thématiques de la Maison transfrontalière des guides sont invitées à prendre contact avec la Maison de Hautetour.

Coll. Josette Chapelland



## OBSERVATOIRE DES GLACIERS DU MONT-BLANC



Le glacier de Bionnassay est étudié depuis 2010 par le glaciologue Luc Moreau.



Le glacier de Tête Rousse est aussi l'un des glaciers les plus étudiés du massif du Mont-Blanc.

Hautetour accueille aussi l'Observatoire des glaciers du Mont-Blanc, base commune de connaissances et d'indicateurs sur les changements climatiques et leurs impacts dans les Alpes. Le Conseil scientifique de cet observatoire est placé sous la présidence d'honneur de Jean Jouzel, paléoclimatologue, vice-président du GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – et co-prix Nobel de la paix avec Al Gore en 2007. L'Observatoire présente les informations essentielles des phénomènes observés durant le XX<sup>e</sup> siècle et modélise jusqu'à l'an 2100 les

simulations climatiques. Ces indicateurs témoignent d'ores et déjà du changement climatique et sont présentés au travers d'observations rassemblées et analysées par des organismes et laboratoires scientifiques français, italiens et suisses. Le 2<sup>e</sup> Festival du Film des Glaciers et de l'Eau organisé du 5 au 7 juillet 2013 est la première intervention publique de l'Observatoire. ■

[www.observatoiredesglaciersdumontblanc.com](http://www.observatoiredesglaciersdumontblanc.com)

# RÉSIDENCE D'ARTISTES DE HAUTETOUR

Une partie de la Maison forte est dédiée aux résidences d'artistes pour faire naître à Saint-Gervais une sorte de « *petite villa Médicis* » au pied du Mont-Blanc. Sélectionné par un comité, un artiste vient s'installer quelque temps à Saint-Gervais, dans la Maison de Hautetour, et crée des œuvres originales sur place. Toutes sortes d'artistes et de disciplines seront les bienvenus à Hautetour au fil du temps : peintres, sculpteurs, photographes, artisans d'art, écrivains, musiciens, chercheurs, etc.

La programmation 2013 est d'ores et déjà ambitieuse et clairement axée sur l'art contemporain. Elle a donné naissance au projet ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN qui ravira les visiteurs tout l'été 2013. En utilisant les lieux d'exposition de Saint-Gervais, dont PILE PONT EXPO, la nouvelle salle en béton brut à l'intérieur d'un des piliers du pont, l'Espace Mont-Blanc et le Musée d'Art sacré, la création et l'art seront au centre des activités estivales. Ces expositions phares seront accompagnées d'une programmation autour de l'art contemporain le reste de l'année, visant un public familial et scolaire, ainsi que des conférences d'initiation à l'art contemporain mises en place par l'Office Départemental d'Action Culturelle du Conseil général. ■

## ARCHIPEL ART CONTEMPORAIN À SAINT-GERVAIS

Trois lieux singuliers et trois artistes pour une découverte de l'art de notre temps.

Commissariat d'exposition : Alain Livache, chargé de mission à l'Office Départemental d'Action Culturelle.

### MUSÉE D'ART SACRÉ DE SAINT-NICOLAS



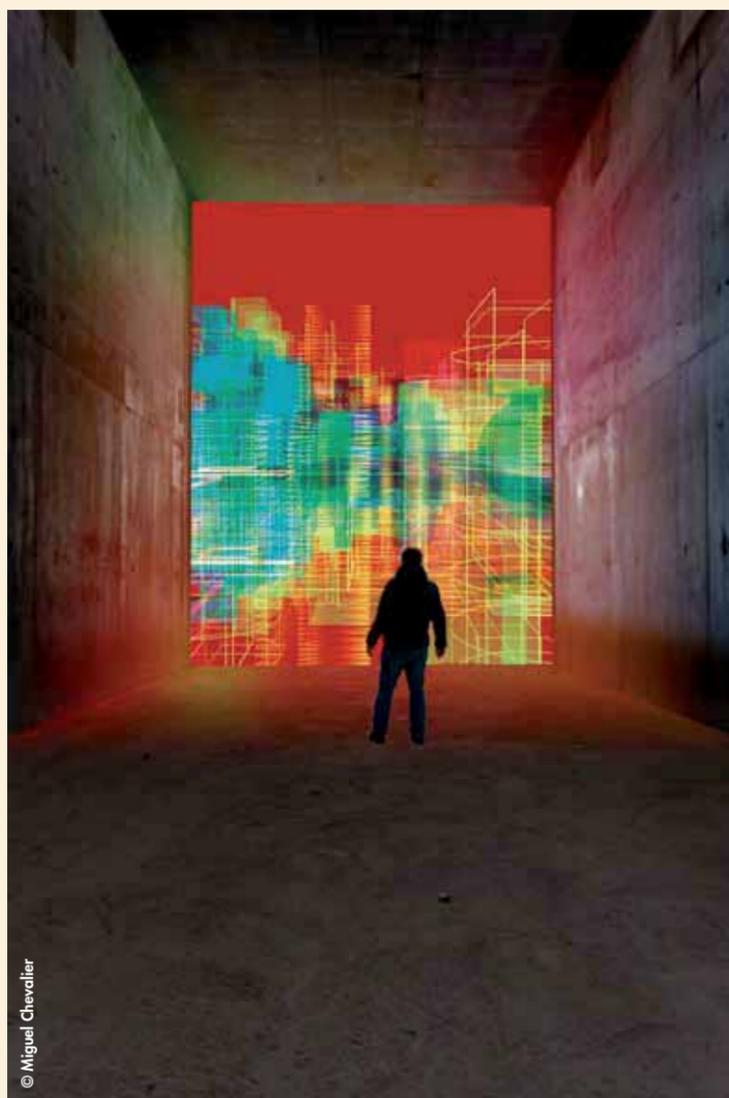
© Francesca Mantovani

#### FRANCESCA MANTOVANI NATURES VIVES DE HAUTE-SAVOIE – dans le cadre du Mont-Blanc Photo Festival

Francesca Mantovani est photographe culinaire pour de grands magazines. En résidence d'artistes à Saint-Gervais, elle présente les œuvres issues de son processus de création, impliquant les habitants de la commune à qui elle emprunte des éléments de ses « *natures mortes* ».

Ses œuvres, en clair-obscur, évoquent bien sûr l'histoire de l'art mais sont aussi la trace contemporaine de notre quotidien.

20 juillet au 16 septembre – Tous les jours sauf le mardi, de 15 h à 18 h



© Miguel Chevalier

« Méta-cités 2013, Miguel Chevalier - Création de réalité virtuelle générative et interactive - Logiciel Claude Micheli ».

### PILE PONT EXPO

#### MIGUEL CHEVALIER Power pixels - Installation vidéo environnementale interactive

Miguel Chevalier, artiste international, utilise depuis 1978 l'informatique comme moyen d'expression et aborde les problématiques de l'image hybride, générative et interactive. Il est l'un des pionniers de l'art virtuel et du numérique. Son œuvre, expérimentale et pluridisciplinaire, est axée sur différentes thématiques, telles que la relation entre nature et artifice, l'observation des flux et des réseaux qui organisent nos sociétés contemporaines.

5 juillet au 1<sup>er</sup> septembre – Tous les jours sauf le lundi, de 15 h à 19 h  
Septembre-octobre : sur rendez-vous pour les scolaires et les groupes



© Catherine Baas

### ESPACE MONT-BLANC

#### CATHERINE BAAS INSIDE/OUTSIDE - Sculptures, installations

Catherine Baas est une artiste plasticienne qui travaille sur de grands projets *in situ* où elle se mesure à l'environnement. Ses réalisations affirment sa conviction que les créations de la nature sont miraculeuses. Dans l'Espace Mont-Blanc, elle s'appuie sur la transparence de l'architecture pour engager un dialogue entre le dedans et le dehors.

12 juillet au 13 août  
Tous les jours sauf le  
lundi, de 15 h à 20 h

# INAUGURATION ~ 22 DÉCEMBRE 2012

L'inauguration de la Maison forte de Hautetour a été l'occasion d'une belle journée de fête. Plus de 650 personnes ont visité Hautetour, encadrées par les bénévoles de l'association Saint-Gervais Patrimoine Vivant. Un cortège mené par les guides du Val Montjoie et de Courmayeur ainsi que des élus et personnalités s'est formé en fin de journée pour gravir la montée de la Forclaz en direction de la Maison forte. Malgré les trombes d'eau, la foule s'est engouffrée derrière eux pour venir admirer le château et ses tourelles

s'illuminer de toutes les couleurs au cours d'un spectacle son et lumière féérique. La visite a ravi les Saint-Gervolains mais aussi ceux qui étaient venus de plus loin pour l'occasion. Les ateliers d'artistes étaient occupés par Josée Vérité et ses sculptures en métal, Marie-Claire Migliorini, artiste ébéniste, mais aussi Gabriel Grandjacques, auteur d'une bande dessinée sur Saint-Gervais. La Chamoschire et le groupe folklorique de Courmayeur étaient également de la fête. ■



Les guides de Saint-Gervais et Courmayeur réunis devant la Maison de Saint-Gervais lors de l'inauguration de Hautetour.

Le traditionnel ruban d'inauguration a été coupé conjointement par Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller général de Saint-Gervais, Fabrizia Derriard, Maire de Courmayeur, Joël Baud-Grasset, Vice Président du Conseil général en charge de la culture, les Maires des Contamines-Montjoie et de Praz-sur-Arly ainsi que les représentants des guides de Saint-Gervais, du Val Montjoie et de Courmayeur, des élus et de Michel Bligny, représentant la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



## MAISON FORTE DE HAUTETOUR

114, passage Montjoux  
74170 Saint-Gervais-les-Bains  
Tél. : +33 (0)4 50 47 79 80  
hautetour@saintgervais.com  
www.saintgervais.com

**Horaires : Mardi, samedi et dimanche 14 h-18 h, mercredi, jeudi et vendredi 10 h-12 h 30 / 14 h-18 h ~ Pendant les vacances scolaires les mercredi, vendredi et samedi jusqu'à 19 h ~ Fermée le lundi**

**Tarif : 5€ ~ Tarif réduit : 3,50 € (- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, cartes M'ra, groupes à partir de dix personnes) ~ Familles : 12 euros pour deux adultes et deux enfants ~ Gratuit pour les - 5 ans.**

**Résidences d'artistes : Si vous êtes intéressés par les résidences d'artistes, vous pouvez nous faire parvenir un dossier de présentation qui sera soumis à notre comité de sélection.**

## CHIFFRES CLÉS

Ce projet d'un montant de **3 472 000 € TTC** a su séduire les instances européennes qui l'ont financé, pour la Maison transfrontalière des guides, à hauteur de **555 000 €** dans le cadre du Fonds européen FEDER programme ALCOTRA 2007-2013.

Le Conseil général a également participé à hauteur de **204 510 €** dont **115 860 €** pour la résidence d'artistes et **88 650 €** pour la Maison transfrontalière des guides. Le restant a été financé par la Commune de Saint-Gervais ainsi que par les nombreux souscripteurs, dont la Fondation Bettencourt.



### Remerciements - Commune de Saint-Gervais

Andrea et Jon Robertson, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie, les entreprises : ARCHEOTECH, ARCHEODUNUM, JEAN-FRANCOIS GRANGE-CHAVANIS/AEC, CABINET JOËL JERMER, HGM, ANNECY STRUCTURES, GÉNIE ACOUSTIQUE, SOCOTEC, ACE BTP, DELUERMOZ/GLENAT, EURO TOITURE, VIGNE, BONGLET SA, KONE, ETDE GET SUD EST, SARL BESSON, NORMANDIE GRAVURE, ID SCÈNE, ATELIER C. BIZOUARD, Luigi Cortese, coordinateur Maison transfrontalière des guides, les Compagnies des Guides du Val Montjoie et de Courmayeur, la Commune de Courmayeur, les familles de guides, la Société de Secours en Montagne Saint-Gervais/Val Montjoie, Saint-Gervais Patrimoine Vivant, le Conservatoire d'Art et d'Histoire du Conseil général de la Haute-Savoie, la Fondation du Patrimoine, TV Mountain, Pascal Tournaire, Mission Planète Terre, Luc Moreau, le Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement, l'Office Départemental d'Action Culturelle du Conseil général, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Mont-Blanc Photo Festival, les services et élus de Saint-Gervais, etc.

**Rédaction :** Marie Alsberghe, Nathalie Deschamps, Pascal Duménil, Gabriel Grandjacques, Alain Livache, Elsa Riche / **Crédits photos :** sauf mention, les photos sont de Pascal Tournaire ou de la Mairie de Saint-Gervais.